

Guide de l'étudiant

Licence LLCER - Spécialité Créole

**2014
2015**

Objectif réussite

Université des **A**ntilles et de la **G**uyane

Université des Antilles et de la Guyane



Guadeloupe



Martinique



Guyane

- Campus de Fouillole
BP 250
97157 Pointe-à-Pitre Cedex

Tél : 0590 48 32 32
Fax : 0590 48 33 05

- Campus du Camp Jacob
Rue des Officiers
97120 Saint-Claude

Tél : 0590 80 99 90
Fax : 0590 80 99 99

- Campus de Schœlcher
BP 7209
97275 Schœlcher Cedex

Tél : 0596 72 74 50
Fax : 0596 61 18 69

- Pôle Universitaire Guyanais
2091 Rte de Baduel - BP 792
97337 Cayenne Cedex

Tél : 0594 29 99 10
Fax : 0594 29 99 71

- IUT Kourou
Avenue Bois-Chaudat
Quartier Branly
97351 Kourou
Tél : 0594 32 80 00
Fax : 0594 32 22 63

<http://sites.google.com/site/licencellcercreole/>

<http://www.univ-ag.fr>

UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE

Guide de l'étudiant

licence lettres et sciences humaines

Mention

Langues, littératures et civilisations
étrangères et régionales

Spécialité

créole

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

BP 7207

97275 Schœlcher cedex

tél : 0596 72 74 50 / 0596 72 74 98

**fax : 0596 61 18 69 [www.univ-
ag.fr](http://www.univ-ag.fr)**

Année Universitaire 2014-2015

Bienvenue

Kontan vwè zòt

ICEFI

Institut Caribéen d'Etudes Francophones et Interculturelles

Directeur

Mme Nicole Koulayan

Bureau ICEFI

0596 72 74 94

Nicole.Koulayan@martinique.univ-ag.fr

Coordinateur de la Licence LLCER Créole

M. Gerry L'ETANG

0596 72 75 00

Gerry.l'etang@martinique.univ-ag.fr

Responsable adjoint

M. Max BELAISE

0596 72 75 12

max.belaise@martinique.univ-ag.fr

Secrétariat Pédagogique

Mme Mireille Savy

☎ 05 96 72 74 67

Avant-Propos

Pawòl-douvan

Glossaire

Bwèt a mo

UEO Unité d'Enseignement d'Ossature. Elle correspond à un enseignement fondamental.

UEP Unité d'Enseignement de Parcours. Elle correspond à un enseignement de spécialisation.

UEC Unité d'Enseignement complémentaire. Bloc qui touche à des enseignements transversaux.

EC Elément Constitutif

ECTS European Credit Transfer System. Chaque EC obtenu donne droit à des crédits européens. Les crédits ECTS représentent, sous la forme d'une valeur numérique (entre 1 et 60) affectée à chaque unité de cours, le volume de travail que l'étudiant est supposé fournir pour chacune d'elles. Ils expriment la quantité de travail que chaque unité de cours requiert par rapport au volume global de travail nécessaire pour réussir une année d'étude complète dans l'établissement. 60 crédits représentent le volume d'une année d'études.

OIM Outils Informatiques et Multimédias

CC Contrôle Continu et régulier des connaissances (au moins deux contrôles de valeur égale).

ET Examen Terminal placé dans la session de fin de semestre. La seconde session (dite de rattrapage) se déroule au mois de juin.

CM Cours Magistral

TD Travaux Dirigés

RNE Régime Normal d'Etudes

RSE Régime Spécial d'Etudes

RGCCA Règlement Général du Contrôle des Connaissances et des Aptitudes

RPCCA Règlement Particulier du Contrôle des Connaissances et des Aptitudes

MCF Maître de Conférences

PR Professeur des Universités

ATER Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Ch. cours Chargé de cours

CA Conseil d'Administration

CS Conseil Scientifique

CEVU Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire

Capitalisation Au sein d'un parcours de formation, les unités d'enseignement (UE) sont définitivement acquises et capitalisées dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Compensation Chaque Unité d'Enseignement est affectée d'un coefficient et d'une valeur en crédits européens (ECTS). Un diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation entre unité d'enseignement. La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Domaine Il existe deux domaines de formation distincts au sein de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'UAG :

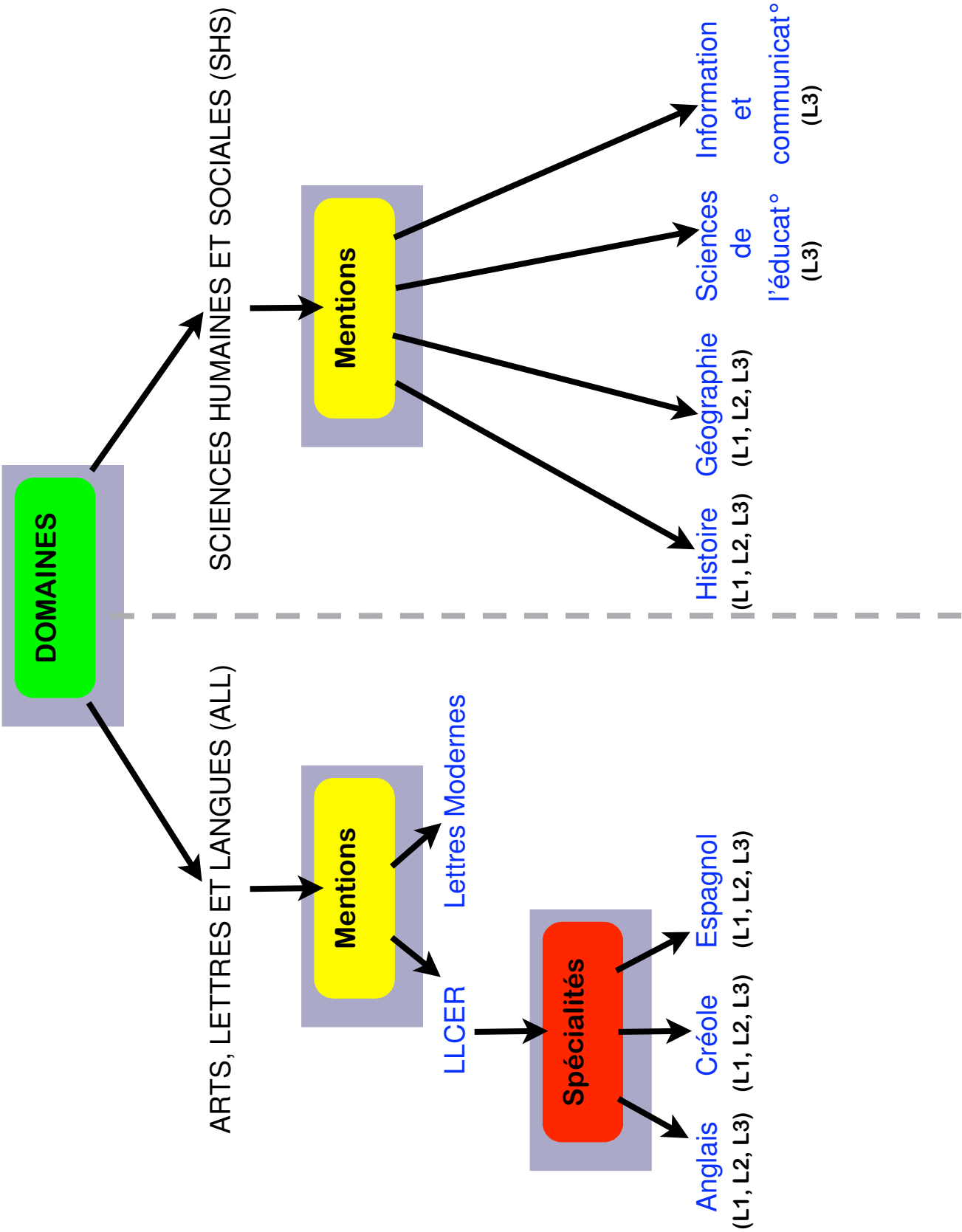
le domaine Arts, Lettres et Langues (**ALL**) qui regroupe les filières Anglais, Créole, Espagnol et Lettres Modernes

-le domaine Sciences de l'Homme et de la Société (**SHS**) qui regroupe les filières Géographie, Histoire, Infocom et Sciences de l'Education.

Les domaines constituent le cadre général de l'offre de formation. Les domaines se déclinent en mentions. Les mentions se déclinent en spécialités et en parcours.

VAP Validation d'acquis.

Organisation des Domaines, Mentions et Spécialités de Licence
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
(Campus de Schoelcher)



SOMMAIRE

ANDIDANBRAY

page / paj

—	AVANT-PROPOS / PAWÒL-DOUVAN	5
—	GLOSSAIRE / BWÈT A MO	6
—	Présentation de la Licence LLCER Créole / Prézantasyon a Lisans “LLCER” Krèyòl	10
—	Équipe pédagogique LCR / Krèy montrè LKBK	11
—	Structuration de l’année universitaire / Siktiraj a lanné linivèsité la	12
—	Licence LLCER Créole - 1ère année	13
•	Descriptifs des enseignements / Dékatiyaj a sé montraj-la	15
—	Licence LLCER Créole - 2ème année	19
•	Parcours Métiers de l’Enseignement et de la Recherche	21
•	Parcours Métiers de l’Entreprise	22
•	Descriptifs des enseignements / Dékatiyaj a sé montraj-la	23
—	Licence LLCER Créole - 3ème année	27
•	Parcours Métiers de l’enseignement et de la Recherche	29
•	Parcours Didactique des langues/FLE	30
•	Descriptifs des enseignements / Dékatiyaj a sé montraj-la	31
—	DOCUMENTS ANNEXES / DOKIMAN AGOUBA	37
—	Stages / Staj	38
—	Calendrier de l’année universitaire / Almanak a lanné linivèsité la	39
—	Tableaux d’équivalence / Egal pat, égal mòdan	
•	Licence 1ère année	40
•	Licence 2ème année	41
•	Licence 3ème année	42

— Principaux services de la Faculté / Fonksyon prensipal a Fakilté-la	43
— Plan Réussite Licence / Plan Woulo Lisans	44
— Fiches pédagogiques / Fich pou enskri an kouw	45
— Mobilité & coopérat° internationale / Déplasman épi braraj tout won latè	46
• L'offre de mobilité	47
• Cours de Licence LLCER CRéole accessibles aux étudiants étrangers	53
— Infos pratiques / Nyouz dèflouz	54

Présentation de la Licence LLCER Créole

Prézantasyon a Lisans “LLCER” Kréyòl

Objectifs / Sibljaj

Trois axes principaux définissent les objectifs de la Licence LLCER Créole :

- approfondir la connaissance intuitive de la langue créole;
- fournir les éléments scientifiques et les méthodes d'analyse de la situation de coexistence du créole et du français;
- procéder à l'analyse critique des questions fondamentales qui touchent à l'identité et à l'environnement socioculturel des Antilles et de la Guyane.

Débouchés / Chimen-wouvè

La Licence Langues et Cultures Régionales a des débouchés professionnels variés, dont on peut citer ici les plus connus et les mieux identifiés :

- la Licence LLCER spécialité Créole permet de se préparer avantageusement aux métiers de l'enseignement et de la recherche;
- elle ouvre aussi des perspectives sur le secteur du Tourisme, à travers les circuits du Patrimoine notamment;
- le secteur de l'animation culturelle;
- l'encadrement administratif de projets ou manifestations culturelles (responsable des affaires culturelles);
- le secteur du journalisme bilingue qui tend à se développer;
- le secteur de l'édition, avec les procédés bien connus de la traduction ou de la correction;
- les filières d'avenir que sont la traduction et l'interprétation;
- d'une manière plus générale, cette licence ouvre l'accès à tous les concours de la Fonction Publique requérant une Licence.
- vous avez aussi la possibilité de poursuivre vos études jusqu'au Doctorat et vous orienter ainsi vers les métiers de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Equipe pédagogique

Krèy montrè

1. Enseignants titulaires

Alaric Alexandre - *bureau du CRILLASH* ☎ 75 00 Alexandre.Alaric@martinique.univ-ag.fr

Bérard Benoit - ☎ 73 00 Benoit.Berard@martinique.univ-ag.fr

Colot Serge - *bureau RANA* ☎ 74 98 Serge.Colot@martinique.univ-ag.fr

Confiant Raphaël - *bureau L 55* ☎ 74 93 Raphael.Confiant@martinique.univ-ag.fr

Chateau-Degat Richard - ☎ 73 00 Richard.Chateau-Degat@martinique.univ-ag.fr

Dispagne Michel - *bureau L 51* ☎ 74 90 Michel.Dispagne@martinique.univ-ag.fr

Howe Kate - *bureau L44* ☎ 74 86 Kate.Howe@martinique.univ-ag.fr

L'Etang Gerry - *bureau du CRILLASH* ☎ 75 00 Gerry.Letang@martinique.univ-ag.fr

Silpa Fabrice - *bureau du CRILLASH* ☎ 75 04 Fabrice.Silpa@martinique.univ-ag.fr

2. ATER

M. ou Mme X

3. Chargés de cours

Gendrey Carine - *bureau du CRILLASH* ☎ 75 00 ketjah@hotmail.com

Lafontaine Jeannine - editions.lafontaine@wanadoo.fr

Dobat Daniel

Bardury Daniel

Khatile David

Saint-louis Marie Josée

Structuration de l'année universitaire

Siktiraj a lanné linivèsité la

L'arrêté ministériel du 23 avril 2002 indique que le grade de Licence s'obtient au terme de trois années ou, plus précisément, de six semestres d'études universitaires de treize semaines chacun, soit 180 E.C.T.S. (European Credit Transfert System ; crédits européens d'enseignement destinés à faciliter la mobilité entre les établissements d'enseignement supérieur et la reconnaissance des diplômes).

Une année de Licence est composée de deux semestres, comprenant chacun 2 UEO (O : Ossature), 2 UEP (P : Parcours/Professionnel) et 1 UEC (C : complémentaire) -sauf au semestre 6 (2 UEO et 2 UEP)-, affectées d'un coefficient et d'E.C.T.S.

Licence = L1 + L2 + L3

L1 = S1 + S2

L2 = S3 + S4

L3 = S5 + S6

De S1 à S5, chaque semestre comprend : 2 UEO, 2 UEP et 1 UEC

S6 = 2 UEO + 2 UEP (pas d'UEC)

Chaque UE (Unité d'enseignement) forme un « bloc », constitué de plusieurs EC (Elément Constitutif). Pour l'obtention d'une UE, l'étudiant doit avoir la moyenne. La compensation s'effectue entre EC et entre UE. En cas d'échec, les EC où l'étudiant aura obtenu la moyenne seront définitivement acquis. Il en est de même des UE.

Pour l'obtention d'une année de Licence, l'étudiant doit avoir la moyenne générale (**et** ne pas avoir de note inférieure à la note plancher quand il y en a une).

La **capitalisation** permet d'utiliser, sans limitation de durée, un résultat obtenu à un EC ou à une UE dont la note est supérieure ou égale à 10/20.

La **compensation** consiste faire en sorte qu'une note supérieure à 10/20 puisse compenser une note inférieure à 10/20.

Dans le cas d'une **validation d'acquis** (V.A.P.), on affecte la note de 10/20 à l'EC considéré.

Ne peut s'inscrire administrativement dans l'année supérieure que l'étudiant ayant validé son année en entier (deux semestres) ou n'ayant qu'un semestre manquant. Il sera tenu de valider ce semestre manquant pour que soit reconnue sa réussite dans une année de Licence supérieure.

N'oubliez pas de consulter le **syllabus** (qui détaille chaque cours : pré-requis, objectifs, examen, bibliographie...) sur le site de l'UAG : www.univ-ag.fr (Chercher : Formation ; Formation initiale ; Faculté des Lettres et Sciences Humaines ; Maquettes pédagogiques ; Licence LLCER Créole)

**ENSEIGNEMENTS
DE LA LICENCE
LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS
ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES**

Spécialité: Créole

1ère année

LICENCE 1ère ANNÉE

Coeff.	Unité d'Enseignement (UE)	Eléments constitutifs (EC)	ECTS	CM	TD	Modalités du Contrôle des Connaissances	1 ^{ère} Session		2 ^{ème} session	
							Ecrit	Oral	Ecrit	Oral
SEMESTRE 1 : LS1										
2	UEO 1 Littérature et Civilisation	a) Archéologie & histoire des sociétés antillaise & guyanaise 1	4	12	15	CC	1H30	NON	2H	NON
		b) Initiation à l'oraliture antillaise & guyanaise 1	4	12	15	CC	1H30	OUI	2H	NON
2	UEO 2 Langue et Linguistique	a) Grammaire créole 1	4	12	15	CC	1H30	NON	2H	NON
		b) Introduction à la linguistique générale	4	12	15	CC	Dossier	OUI	2H	NON
2	UEP 1 Transversale	Choix de 2 EC sur liste	3 3		24 24	CC	selon choix		NON	NON
1,5	UEP 2 Pratique de la langue	Écrire le créole	3	12	12	CC	1H	NON	NON	NON
1	UEC 1	LVE	2		24	CC	OUI	OUI	NON	NON
		OIM 1 (transversal)	1		12	CC	OUI	NON	NON	NON
		Méthodologie documentaire	1		12	CC	OUI	NON	NON	NON
		Expression écrite et orale	1		12	CC	OUI	OUI	NON	NON
SEMESTRE 2 : LS2										
2	UEO 3 Littérature et Civilisation	a) Archéologie & histoire des sociétés antillaise & guyanaise 2	4	12	15	CC	1H30	NON	2H	NON
		b) Initiation à l'oraliture antillaise & guyanaise 2	4	12	15	CC	1H30	OUI	2H	NON
2	UEO 4 Langue et Linguistique	a) Grammaire créole 2	4	12	15	CC	1H30	NON	2H	NON
		b) Phonétique & phonologie	4	12	15	CC	Dossier	OUI	2H	NON
2	UEP 3 Professionnalisation transversale	Choix de 2 EC sur liste	3 3		24 24	CC	selon choix		NON	NON
1,5	UEP 4 Pratique de la langue	a) Expression écrite & orale	1,5		12	CC	1H	OUI	NON	NON
		b) Traduction	1,5		12	CC	1H	NON	NON	NON
1	UEC 2	LVE	2		24	CC	OUI	OUI	NON	NON
		OIM 2 (transversal)	1		12	CC	OUI	NON	NON	NON
		Méthodologie disciplinaire	2		24	CC	1H	NON	NON	NON

Descriptif des enseignements

Dékatijaj a sé montraj-la

SEMESTRE 1

Archéologie et histoire des sociétés antillaise et guyanaise 1

Objectifs et programme : Dans une première partie seront présentées les différentes disciplines (Archéologie, Anthropologie, Linguistique, Histoire) qui permettent d'atteindre une compréhension des sociétés amérindiennes antillaises et de leur histoire. La deuxième partie de l'enseignement sera consacrée à l'étude de l'histoire précolombienne de ces sociétés principalement au travers des apports de l'archéologie. Enfin, la troisième partie traitera du devenir de ces sociétés depuis le début de la colonisation européenne de l'archipel jusqu'à aujourd'hui. Cela nous permettra d'évaluer en conclusion l'importance des héritages amérindiens dans la culture des sociétés créoles contemporaines.

1ère session : CC1 Ecrit 1H30 (question(s) de cours) + CC2 Ecrit 1H30 (question(s) de cours)

2ème session : ET Ecrit 2h

Initiation à l'oraliture antillaise et guyanaise 1

Présentation des genres de pratiques langagières, contes, légendes, devinettes, proverbes (...). Explication de la dynamique de la création et de la communication au sein du groupe ; Présentation des conteurs (-euses) et analyse des œuvres les plus marquantes. Analyse de la littérature orale comme expression esthétique des valeurs sociales d'un peuple transmises verbalement à travers les générations.

1ère session : CC1 Ecrit 1H30 (QCM) + CC2 Oral 20 mn (examen oral portant sur le cours)

2ème session : ET Ecrit 2h

Grammaire créole 1

Il s'agit de conduire les étudiants à l'identification, du double point de vue de leur statut et de leur fonction, des constituants de la phrase créole. Pour faciliter cette démarche, sur certains points, la comparaison avec l'analyse des règles de fonctionnement du français (ou d'une autre langue) pourra être mise en œuvre. Seront développés les axes suivants :

- Structure de la phrase simple- La prédication verbale/non verbale
- Le syntagme nominal : types de déterminants
- Le syntagme prédicatif : complémentation, introduction à l'étude du système aspecto-temporel et modal.

1ère session : CC1 Ecrit 1H30 (question(s) de cours et/ou exercices) + CC2 Ecrit 1H30 (question(s) de cours et/ou exercices)

2ème session : ET Ecrit 2h

Introduction à la linguistique générale

L'objectif de cet enseignement est de fournir à l'étudiant les éléments qui lui permettent d'appréhender la langue en tant que « système ». À l'appui d'une présentation de la linguistique comme « science du langage », mettant en œuvre les notions de « langue/parole », de « signifiant/signifié », de « référent », de « double articulation », les constituants du message seront étudiés comme unités significatives (cf. plan lexico-sémantique), présentant des caractéristiques distinctives (cf. notion de « phonème »), et susceptibles de combinaisons au sein de la phrase selon certaines règles (introduction au concept de « syntaxe »).

Evaluation : CC1 Ecrit (dossier à remettre) + CC2 Oral 20mn (examen oral portant sur le dossier)

2ème session : ET Ecrit 2h

Écrire le créole

Cet enseignement abordera la question du système graphique dans les langues majoritairement orales, en se concentrant sur le cas particulier des langues créoles. Il consistera en une présentation historique des différents systèmes graphiques (étymologiques, phonétiques, morphologiques...) utilisés depuis deux siècles et demi pour écrire le créole. Enseignement du système dit «Standard-GEREC 2 » et pratique de la dictée et de la rédaction de textes courts.

1ère session : CC1 Ecrit 1H (question théorique + exercices) + CC2 Ecrit 1H (dictée créole)

Pas de 2ème session

OIM 1 (transversal)

Le programme de l'OIM 1 correspond aux compétences du référentiel C2i suivantes :

B0 Bureautique et ergonomie commune aux applications informatiques

B1 S'approprier son environnement de travail

B2 La recherche d'informations

B3 Sécuriser, sauvegarder, archiver ses données en réseau local et en réseau filaire ou sans fil

A2 Intégrer la dimension éthique et le respect de la déontologie

A6 Echanger et communiquer à distance

1ère session : Contrôle Continu

Pas de deuxième session

Langue vivante étrangère Travail de

remise à niveau général Révisions des

points grammaticaux de base

Apprentissage du lexique en contact

Développement de la compréhension orale de documents authentiques

L'étudiant devra être capable en fin de semestre de faire des phrases correctes, de comprendre un document simple sans difficultés et de lire un texte de 2500 signes environ sans efforts.

1ère session : Contrôle Continu

Pas de deuxième session

Méthodologie documentaire et générale

Méthodologie générale :

L'objectif du TD de Méthodologie générale est de faire acquérir aux étudiants de 1^{ère} année une méthode de travail adaptée aux exigences du travail universitaire. Lors de ce TD sont donc abordées les techniques de base de prise de notes (lors d'un cours magistral par exemple) et de lecture (ouvrages, articles de presse et scientifiques). Une partie importante du TD est consacrée ensuite à la construction d'un argumentaire. Ce TD est également l'occasion de faire prendre conscience aux étudiants de la nécessité de lire (méthodologie documentaire, outils de documentation et de recherche documentaire, bibliographie) et de soigner leur expression (écrite et orale).

Méthodologie documentaire

L'enseignement de méthodologie documentaire, en première année de licence, présente des techniques qui vont permettre à l'étudiant de connaître et maîtriser les ressources documentaires et d'acquérir une large autonomie dans l'utilisation de ces ressources indispensables à la réussite de la première année universitaire.

Pour ce premier niveau, l'objectif est d'acquérir les bases de la recherche documentaire et d'une culture de l'information. L'étudiant devra notamment apprendre à maîtriser la bibliothèque universitaire, ses espaces, ses ressources et ses services.

A partir d'un exposé de démarche de recherche d'information, il devra être capable de trouver un titre dans le catalogue informatisé de la bibliothèque (seront abordées les notions de notice et d'index), de l'identifier (« à quel

type de document ai-je à faire ?») et de le localiser dans les différents espaces de la Bibliothèque (notion de classification).

Il devra également connaître les différents services que propose la bibliothèque, en dehors de la consultation sur place et du prêt des ouvrages.

Modalités pédagogiques : 1 heure de cours en présentiel ; 1 visite en présentiel de la bibliothèque universitaire ; 10 heures d'enseignement en ligne interactif (supports textuels, multimédia).

1ère session : Contrôle Continu

Pas de deuxième session

SEMESTRE 2

Archéologie et histoire des sociétés antillaise et guyanaise 2

Poursuite et approfondissement du premier volet :

- présentation des liens entre archéologie et histoire ;
- présentation du bilan archéologique concernant les sociétés amérindiennes des Antilles et de la Guyane ;
- étude de l'histoire des sociétés amérindiennes des Petites Antilles, avant et pendant la colonisation.

1ère session : CC1 Ecrit 1H30 (question(s) de cours) + CC2 Ecrit 1H30 (question(s) de cours)

2ème session : ET Ecrit 2h

Initiation à l'oraliture antillaise et guyanaise 2

Comparaison des sources orales et des sources littéraires. Analyse des fonctions de l'imaginaire. Étude historique et thématique des récits narratifs brefs. Ce cours vise à connaître et à comprendre la mémoire d'une collectivité. À partir des sources orales et des faits d'époque tels que relatés à propos d'un événement, d'un personnage, d'un objet, il compare les représentations et le discours mis de l'avant au moment de leur réactualisation dans la culture d'un groupe.

1ère session : CC1 Ecrit 1H30 (QCM) + CC2 Oral 20mn (examen oral portant sur le cours)

2ème session : ET Ecrit 2h

Grammaire créole 2

Ce cours propose un approfondissement des notions et des pratiques d'analyse acquises dans le cadre de l'enseignement de grammaire 1. À ce niveau, la démarche didactique pourra s'appuyer sur d'autres créoles de la zone américano-caribbe (notamment : créole de la Guyane, créole d'Haïti). Thèmes abordés :

- Les schèmes prédicatifs
- La détermination nominale 2 : déterminants grammaticaux/déterminants lexicaux
- Analyse approfondie du fonctionnement du système aspecto-temporel et modal
- La phrase complexe : les différents types de connexion P1-P2

1ère session : CC1 Ecrit 1H30 (question(s) de cours et/ou exercices) + CC2 Ecrit 1H30 (question(s) de cours et/ou exercices)

2ème session : ET Ecrit 2h

Phonétique et phonologie

Les étudiants découvriront ici la phonétique articulatoire et apprendront à décrire, avec un instrument d'expérimentation que chacun possède sur soi (l'appareil phonatoire), la réalité matérielle sonore en relation directe avec les caractéristiques articulatoires des sons. Ayant appris à recueillir une information aussi exhaustive que possible sur la matière sonore brute, les étudiants seront amenés à explorer la phonologie, qui applique des critères strictement linguistiques aux sons en étudiant de quelle façon ils s'organisent en système dans une langue donnée.

1ère session : CC1 Ecrit (dossier à remettre) + CC2 Oral 20mn (examen oral portant sur le dossier)

2ème session : ET Ecrit 2h

Expression écrite et orale

Cet enseignement a pour objet une pratique active de la langue créole, écrite et parlée, de la part des étudiants. Cela se réalisera à travers une approche de thèmes variés touchant à la réalité culturelle, politique et économique des aires créolophones, à partir de documents écrits, audio ou vidéo. Une progression didactique raisonnée, étalée sur l'ensemble des six semestres de la Licence, permettra aux participants d'être de véritables actants de leur apprentissage, par la mise en place de séances débouchant sur un transfert linguistique primordial, une appréhension de la langue parlée et écrite dans le cadre de propositions communicatives modélisables.

Evaluation : CC1 Ecrit 1H (analyse d'un document en créole) + CC2 Oral (sketches en groupes sur thème libre)

Pas de 2ème session

Traduction

Ce volet d'ouverture de l'enseignement de traduction consistera essentiellement en une présentation des écoles et des méthodes de traduction (conventions, registre, transpositions, dérivation...). Le bagage théorique sera progressivement mis en application par une introduction à la traduction de textes et par la réactivation et/ou l'acquisition régulière et soutenue de vocabulaire.

1ère session : CC1 Ecrit 1H (question(s) théorique(s)) + CC2 Ecrit 1H (Courtes traductions français/créole et créole/français)

Pas de 2ème session

OIM 2 (transversal)

Le programme de l'OIM 2 correspond aux compétences du référentiel C2i suivantes :

B4 Réaliser des documents destinés à être imprimés

B4 txt (Word) et B4 tab (Excel)

1ère session : Contrôle Continu

Pas de 2ème session

Langue vivante étrangère

Travail sur la compréhension écrite et orale de documents

Approche de points grammaticaux plus complexes : grammaire explicative

-Enrichissement du vocabulaire : synonymie, antonymie, homonymie

Vocabulaire de la vie courante par mise en situation

Travail sur la compréhension écrite de documents divers : articles de presse, textes littéraires, recettes de cuisine, débats télévisés, négociations commerciales, etc.

L'étudiant devra être en mesure de comprendre à l'écrit et à l'oral des documents divers, liés à des contextes littéraires mais surtout à des contextes concrets.

1ère session : Contrôle Continu

Pas de deuxième session

Méthodologie disciplinaire

Atelier d'écriture en langue créole.

1ère session : CC1 Ecrit 1H30 + CC2 Ecrit 1H30

Pas de deuxième session

**ENSEIGNEMENTS
DE LA LICENCE
LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS
ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES**

Spécialité: Créole

2ème année

En deuxième année de Licence LLCER spécialité Créole, l'étudiant doit faire le choix d'un parcours parmi les deux proposés :

Parcours A - Métiers de l'enseignement et de la recherche

ou

Parcours B - Métiers de l'entreprise

LICENCE 2ème ANNÉE / A. Parcours : Métiers de l'enseignement et de la Recherche

A. Parcours : Métiers de l'enseignement et de la Recherche										
Cœff.	Unité d'Enseignement (UE)	Eléments constitutifs (EC)	ECTS	CM	TD	Modalités du Contrôle des Connaissances	1 ^{ère} Session		2 ^{ème} session	
							Ecrit	Oral	Ecrit	Oral
SEMESTRE 3 : LS3										
2	UEO 5 Littérature et Civilisation	a) Sociétés d'habitation	4	12	15	CC	2H	NON	2H	NON
		b) Littératures créoles des Amériques 1	4	12	15	CC	2H	NON	2H	NON
2	UEO 6 Langue et Linguistique	a) Géohistoire des langues créoles	4	12	15	CC	2H	NON	2H	NON
		b) Grammaire textuelle	4	12	15	CC	1H30	NON	1H30	NON
2	UEP 5 Professionnalisation transversale	Choix de 2 EC sur liste	3		24	CC	selon choix		NON	NON
			3		24					
1,5	UEP 6 Pratique de la langue	a) Expression écrite & orale	1,5		12	CC	1H	OUI	NON	NON
		b) Traduction	1,5		12	CC	1H	NON	NON	NON
1	UEC 3	LVE	2		24	CC	OUI	OUI	NON	NON
		OIM 3 (transversal)	1		12	CC	OUI	NON	NON	NON
		Méthodologie disciplinaire	2		24	CC	OUI	NON	NON	NON
SEMESTRE 4 : LS4										
2	UEO 7 Littérature et Civilisation	a) Théorie de la culture	4	12	15	CC	2H	NON	2H	NON
		b) Littératures créoles des Amériques 2	4	12	15	CC	2H	NON	2H	NON
2	UEO 8 Langue et Linguistique	a) Lexicologie contrastive créole/français 1	4	12	15	CC	1H30	NON	1H30	NON
		b) Sociolinguistique	4	12	15	CC	Dossier	OUI	2H	NON
2	UEP 7 Professionnalisation transversale	Choix de 2 EC sur liste	3		24	CC	selon choix		NON	NON
			3		24					
1,5	UEP 8 Pratique de la langue	a) Expression écrite & orale	1,5		12	CC	1H	OUI	NON	NON
		b) Traduction	1,5		12	CC	1H	NON	NON	NON
1	UEC 4	LVE	2		24	CC	OUI	OUI	NON	NON
		OIM 4 (disciplinaire)	1		12	CC	OUI	NON	NON	NON
		ECL	2		24	CC	OUI	NON	NON	NON

LICENCE 2ème ANNÉE / B. Parcours : Métiers de l'Entreprise

B. Parcours : Métiers de l'Entreprise										
Cœff.	Unité d'Enseignement (UE)	Eléments constitutifs (EC)	ECTS	CM	TD	Modalités du Contrôle des Connaissances	1 ^{ère} Session		2 ^{ème} session	
							Ecrit	Oral	Ecrit	Oral
SEMESTRE 3 : LS3										
2	UEO 5 Littérature et Civilisation	a) Sociétés d'habitation	4	12	15	CC	2H	NON	2H	NON
		b) Littératures créoles des Amériques 1	4	12	15	CC	2H	NON	2H	NON
2	UEO 6 Langue et Linguistique	a) Géohistoire des langues créoles	4	12	15	CC	2H	NON	2H	NON
		b) Grammaire textuelle	4	12	15	CC	1H30	NON	1H30	NON
2	UEP 5 Professionnalisation transversale	Choix de 2 EC sur liste	3		24		selon choix		NON	NON
			3		24	CC				
1,5	UEP 6 Pratique de la langue	a) Expression écrite & orale	1,5		12	CC	1H	NON	NON	NON
		b) Traduction	1,5		12	CC	1H	NON	NON	NON
1	UEC 3	LVE	2		24	CC	OUI	OUI	NON	NON
		OIM 3 (transversal)	1		12	CC	OUI	NON	NON	NON
		Méthodologie disciplinaire	2		24	CC	OUI	NON	NON	NON
SEMESTRE 4 : LS4										
2	UEO 7 Littérature et Civilisation	a) Théorie de la culture	4	12	15	CC	2H	NON	E2H	NON
		b) Littératures créoles des Amériques 2	4	12	15	CC	2H	NON	2H	NON
2	UEO 8 Langue et Linguistique	a) Lexicologie contrastive créole/français 1	4	12	15	CC	1H30	NON	1H30	NON
		b) Sociolinguistique	4	12	15	CC	Dossier	OUI	2H	NON
2	UEP 7 Professionnalisation Transversale	Choix de 2 EC sur liste	3		24		selon choix		NON	NON
			3		24	CC				
1,5	UEP 8 Pratique de la langue	a) Expression écrite & orale	1,5		12	CC	1H	NON	NON	NON
		b) Traduction	1,5		12	CC	1H	NON	NON	NON
1	UEC 4	LVE	2		24	CC	OUI	OUI	NON	NON
		OIM 4 (disciplinaire)	1		12	CC	OUI	NON	NON	NON
		ECL	2		24	CC	OUI	NON	NON	NON

Descriptif des enseignements

Dékatijaj a sé montraj-la

SEMESTRE 3

Sociétés d'habitation

L'objectif de ce cours est l'analyse anthropologique de la formation, de l'évolution et de la disparition de la société d'habitation, à la Martinique et dans d'autres îles des Petites Antilles.

1ère session : CC1 Ecrit 2H (question(s) de cours) + CC2 Ecrit 2H (question(s) de cours)

2ème session : ET Ecrit 2h

Littératures créoles des Amériques 1

L'écrit en créole à vocation littéraire apparaît au milieu du XIX^e siècle, à Saint-Domingue, dans ces genres proches de l'oralité que sont la poésie, la fable et le théâtre. Dans le même temps, ces textes sont marqués par un fort tropisme envers la littérature française, ce qui dès le départ, désigne la textualité créole comme étant une textualité en construction qui tente de s'affranchir du poids de son oralité d'une part et de la littérarité française de l'autre.

À travers l'étude d'un certain nombre d'auteurs de diverses îles créolophones (Duvivier de la Mahautière, François Marbot, Paul Baudot, Georges Mauvois etc.), on cherchera à analyser les tenants et aboutissants de ce phénomène de construction, en portant l'accent sur le genre de la fable qui est le seul, jusqu'à nos jours, à avoir réussi à fonder une tradition d'écriture en créole.

1ère session : CC1 Ecrit 2H (question(s) de cours) + CC2 Ecrit 2H (question(s) de cours)

2ème session : ET Ecrit 2h

Géohistoire des langues créoles

En livrant un panorama de la répartition des langues créoles dans les Amériques et l'Océan Indien, le présent cours se propose de faciliter l'accès à la diversité et la richesse langagières ; il s'agit de contribuer ainsi à la re-découverte et à la connaissance approfondie des différents parlers créoles, par la mise en exergue de l'existence d'un filigrane géolinguistique structurant (aspects de la typologie quantitative et qualitative des parlers). Il sera ensuite question de la genèse des créoles, l'une des plus controversées de la créolistique et au-delà, de la linguistique. On livrera une présentation critique des principales théories avancées pour tenter d'expliquer le processus de la créolisation linguistique/de la formation des langues créoles, principalement à partir de données sur les créoles à base lexicale française.

1ère session : CC1 Ecrit 2H (question(s) de cours) + CC2 Ecrit 2H (question(s) de cours)

2ème session : ET Ecrit 2h

Grammaire textuelle

Partant du constat saussurien selon lequel la langue, objet de science, se distingue du discours (liberté du sujet parlant), l'analyse du discours vise non pas ce que dit un texte, mais la façon dont il le dit. Ce cours sensibilisera ainsi l'étudiant à la notion de *cohérence discursive*, au fait que la forme linguistique d'un énoncé est liée à ses conditions de production, qui ont pour résultat l'articulation d'une pluralité de structurations transphrastiques.

1ère session : CC1 Ecrit 1H30 (questions de cours et/ou ex.) + CC2 Ecrit 1H30 (questions de cours et/ou ex.)

2ème session : ET Ecrit 1h30

Expression écrite et orale

Cet enseignement a pour objet une pratique active de la langue créole, écrite et parlée, de la part des étudiants. Cela se réalisera à travers une approche de thèmes variés touchant à la réalité culturelle, politique et économique des aires créolophones, à partir de documents écrits, audio ou vidéo. Une progression didactique raisonnée, étalée sur l'ensemble des six semestres de la Licence, permettra aux participants d'être de véritables actants de leur apprentissage, par la mise en place de séances débouchant sur un transfert linguistique primordial, une appréhension de la langue parlée et écrite dans le cadre de propositions communicatives modélisables.

1ère session : CC1 Ecrit 1H (analyse d'un document en créole) + CC2 Oral (commentaire d'un document en créole)

Pas de 2ème session

Traduction

Pratique intensive de la traduction du créole vers le français et du français vers le créole à partir de textes littéraires et journalistiques variés. Cet exercice est l'application des notions essentielles étudiées lors du premier cours de traduction, plus théorique, du semestre 2, et des notions acquises dans le cadre du cours de grammaire. L'accent est donc mis, sur les points principaux de la syntaxe, sur l'emploi des temps et des aspects du verbe, et sur un vocabulaire idiomatique et courant.

1ère session : CC1 Ecrit 1H (courtes traductions français/créole et créole/français) + CC2 Ecrit 1H (courtes traductions français/créole et créole/français)

Pas de 2ème session

OIM 3 (transversal)

Le programme de l'OIM 3 correspond aux compétences du référentiel C2i suivantes :

B7 Mener des projets en travail collaboratif et à distance

B5 Power Point

1ère session : Contrôle Continu

Pas de deuxième session

Langue vivante étrangère

Travail sur la production d'écrit : en réinvestissant les acquis grammaticaux et lexicaux des semestres antérieurs, les étudiants sont invités à rédiger des documents de plus en plus complexes et à réaliser la synthèse de documents fournis, sur les modèles de textes fournis par l'enseignant, dont la compréhension devra être travaillée en cours de TD.

1ère session : Contrôle Continu

Pas de deuxième session

Méthodologie disciplinaire

1ère session : CC1 Ecrit 1H30 + CC2 Ecrit 1H30

Pas de deuxième session

SEMESTRE 4

Théorie de la Culture

Objectifs :

Compréhension du concept de culture dans une perspective historique

Compréhension des enjeux politiques, idéologiques et identitaires de ce concept de culture

Programme succinct :

Dans un premier temps, il s'agira de comprendre l'idée de culture et l'évolution de cette notion. Puis nous envisagerons le concept scientifique de culture et l'appropriation de celui-ci selon différentes écoles de pensée (fonctionnalisme, Ecole culture et personnalité...). Enfin, nous réfléchirons sur les enjeux sociaux de ce concept.

1ère session : CC1 Ecrit 2H (question(s) de cours) + CC2 Ecrit 2H (question(s) de cours)

2ème session : ET Ecrit 2h

Littératures créoles des Amériques 2

L'écrit créole a tardivement abordé la prose, notamment le roman, même si le tout premier dans ce genre littéraire, « Atipa » du Guyanais A. Parépou, date de 1885. Il a fallu attendre les années 70 du XXe siècle pour voir se développer roman, nouvelle et essai, notamment en Haïti. Trois textes seront étudiés pour le roman : « Atipa » déjà nommé, « Dézafi » (1975) de l'Haïtien Frankétienne et « Kod yanm » (1986) du Martiniquais R. Confiant. Il s'agira d'essayer d'analyser comment se construit peu à peu une langue littéraire créole capable d'aborder les domaines du descriptif et du psychologique qui, à côté du narratif, forment l'armature de tout texte romanesque. Les nouvelles du Guadeloupéen G. De Chambertrand et les essais des Haïtiens R. Trouillot et M. Laroche compléteront cette étude.

1ère session : CC1 Ecrit 2H (question(s) de cours) + CC2 Ecrit 2H (question(s) de cours)

2ème session : ET Ecrit 2h

Lexicologie contrastive créole/français 1

Ce cours propose à l'étudiant d'acquérir une bonne connaissance des mécanismes qui sont à l'œuvre dans la formation des unités lexicales à travers une approche contrastive qui permettra de rapprocher ou d'opposer créole et français sur certains points. Le premier volet de cet enseignement sera plus particulièrement axé sur les questions de signe linguistique, de dynamique lexicale, et proposera une exploration approfondie de la néologie morpho-sémantique, illustrée par les deux grands processus de formation lexicale que sont la composition et la dérivation.

1ère session : CC1 Ecrit 1H30 (questions de cours et/ou ex) + CC2 Ecrit 1H30 (questions de cours et/ou ex)

2ème session : ET Ecrit 1h30

Sociolinguistique

Il est ici proposé d'étudier l'une des préoccupations majeures de la sociolinguistique, à savoir la question de la coexistence linguistique. En s'intéressant singulièrement à la situation de coexistence linguistique dans les aires créolophones, l'on abordera une question essentielle en s'interrogeant sur la nature de la coexistence, sur son caractère harmonieux ou conflictuel. Ces éléments amèneront nécessairement une exploration des notions de « bilinguisme » et de « diglossie », dont nous étudierons l'évolution sémantique et théorique.

1ère session : CC1 Ecrit (dossier à remettre) - CC2 Oral 20mn (examen oral portant sur le dossier)

2ème session : ET Ecrit 2h

Expression écrite et orale

Cet enseignement a pour objet une pratique active de la langue créole, écrite et parlée, de la part des étudiants. Cela se réalisera à travers une approche de thèmes variés touchant à la réalité culturelle, politique et économique des aires créolophones, à partir de documents écrits, audio ou vidéo. Une progression didactique raisonnée, étalée sur l'ensemble des six semestres de la Licence, permettra aux participants d'être de véritables actants de leur apprentissage, par la mise en place de séances débouchant sur un transfert linguistique primordial, une appréhension de la langue parlée et écrite dans le cadre de propositions communicatives modélisables.

1ère session : CC1 Ecrit 1H (analyse d'un document en créole) + CC2 Oral (commentaire d'un document en créole)

Pas de 2ème session

Traduction

Pratique intensive de la traduction du créole vers le français et du français vers le créole à partir de textes littéraires et journalistiques variés. Cet exercice est l'application des notions essentielles étudiées lors du premier cours de traduction, plus théorique, du semestre 2, et des notions acquises dans le cadre du cours de grammaire. L'accent est donc mis, sur les points principaux de la syntaxe, sur l'emploi des temps et des aspects du verbe, et sur un vocabulaire idiomatique et courant.

1ère session : CC1 Ecrit 1H (courtes traductions français/créole et créole/français) + CC2 Ecrit 1H (courtes traductions français/créole et créole/français)

Pas de 2ème session

OIM 4 (disciplinaire)

Initiation à l'infographie par la découverte du logiciel Quark XPress 8.

Traitement et retouche d'images avec le logiciel Photoshop.

1ère session : Contrôle Continu

Réalisation d'un document d'une ou deux pages (publicité, flyer, affiche, programme, mini BD...) en créole ou bilingue créole/français mettant en œuvre les connaissances et compétences acquises.

Pas de 2ème session

Langue vivante étrangère

Travail sur la production orale :

Il s'agira de passer de la compétence plus passive de compréhension orale à la performance orale elle-même : exercices de formulation et de reformulation, sketches, mises en situation, débats. Des séances de travail en salle multimédia pour les étudiants en difficulté.

L'étudiant devra être capable en fin de semestre de s'exprimer sur des sujets de la vie courante : il devra être en mesure de restituer, présenter et exposer et/ou défendre son point de vue sur des thématiques variées.

1ère session : Contrôle Continu

Pas de deuxième session

Enseignement Libre

Voir possibilités de choix et descriptifs en document annexe

**ENSEIGNEMENTS
DE LA LICENCE
LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS
ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES**

Spécialité: Créole

3ème année

En troisième année de Licence LLCER spécialité Créole, l'étudiant doit faire le choix d'un parcours parmi les deux proposés :

Parcours A - Métiers de l'enseignement et de la recherche

ou

Parcours B - Didactique des langues/FLE

LICENCE 3ème ANNÉE / A. Parcours : Métiers de l'Enseignement et de la Recherche

A Parcours : Métiers de l'Enseignement et de la Recherche										
Cœff.	Unité d'Enseignement (UE)	Eléments constitutifs (EC)	ECTS	CM	TD	Modalités du Contrôle des Connaissances	1 ^{ère} Session		2 ^{ème} session	
							Ecrit	Oral	Ecrit	Oral
SEMESTRE 5 : LS5										
2	UEO 9 Littérature et Civilisation	a) Sociétés & cultures créoles	3	8	10	CC	2H	NON	2H	NON
		b) Méthode de la dissertation de civilisation créole	3	8	10	CC	2H	NON	2H	NON
		c) Littérature et univers magico-religieux	2	8	10	CC	2H	NON	2H	NON
2	UEO 10 Langue et Linguistique	a) Lexicologie contrastive créole/français 2	3	8	10	CC	1H30	NON	1H30	NON
		b) Sémantique	3	8	10	CC	Dossier	OUI	2H	NON
		c) Ling. informatique 1	2	8	10	CC	1H	NON	1H	NON
1,5	UEP 9 Professionnalisation transversale	1 EC au choix	3		24	CC	selon choix		NON	NON
2	UEP 10 Pratique de la langue	a) Expression écrite & orale	1,5		12	CC	1H	OUI	1H	NON
		b) Techniques d'interprétation	1,5		12	CC	NON	OUI	NON	NON
		c) La correspondance en créole	3	12	12	CC	1H	NON	NON	NON
1	UEC 5	LVE	2		24	CC	OUI	ou OUI	NON	NON
		OIM 5 (disciplinaire)	1		12	CC	OUI	NON	NON	NON
		ECL	2		24	CC	OUI	NON	NON	NON
SEMESTRE 6 : LS6										
3	UEO 11 Littérature et Civilisation	a) Traditions et actions culturelles	3	10	10	CC	2H	NON	2H	NON
		b) Esthétique et littérature dans la Caraïbe	3	10	10	CC	2H	NON	2H	NON
		c) Méthode de la dissertation littéraire créole	2	10	10	CC	2H	NON	2H	NON
3	UEO 12	a) Logique et langage	3	10	10	CC	2H	NON	2H	NON
		b) La tradition orale : de la collecte à la numérisation	3	10	10	CC	Dossier	OUI	1H30	NON
		c) Littérature comparée Caraïbe/Amérique	2	10	10	CC				
1	UEP 11 Professionnalisation transversale	1 EC au choix	2		24	CC	selon choix		NON	
1,5	UEP 12 Pratique scientifique	a) Rédaction scientifique	3	12	12	CC	Mémoire	OUI	NON	NON
		b) Créole et enseignement	3	12	12	CC	2H	NON	NON	NON
1,5	UEP 13 Pratique de la langue	a) Expression écrite & orale	1,5		12	CC	1H	OUI	NON	NON
		b) Techniques d'interprétation	1,5		12	CC	NON	OUI	NON	NON
		c) La correspondance en créole	3	12	12	CC	1H	NON	NON	NON

LICENCE 3ème ANNÉE / B. Parcours : Didactique des langues/FLE

B. Parcours : Didactique des langues/FLE										
Cœff.	Unité d’Enseignement (UE)	Eléments constitutifs (EC)	ECTS	CM	TD	Modalités du Contrôle des Connaissances	1 ^{ère} Session		2 ^{ème} session	
							Ecrit	Oral	Ecrit	Oral
SEMESTRE 5 : LS5										
2	UEO 9 Littérature et Civilisation	a) Sociétés & cultures créoles	3	8	10	CC	2H	NON	2H	NON
		b) Méthode de la dissertation de civilisation créole	3	8	10	CC	2H	NON	2H	NON
		c) Littérature et univers magico-religieux	2	8	10	CC	2H	NON	2H	NON
2	UEO 10 Langue et Linguistique	a) Lexicologie contrastive créole/français 2	3	8	10	CC	1H30	NON	1H30	NON
		b) Sémantique	3	8	10	CC	Dossier	OUI	2H	NON
		c) Linguistique informatique 1	2	8	10	CC	1H	NON	1H	NON
2	UEP 9 Professionnalisation transversale	a) Didactique de l’interculturalité	3		24	CC	2H	NON	NON	NON
		b) Didactique des langues étrangères	3		24	CC	2H	NON	NON	NON
1,5	UEP 10 Pratique de la langue	a) Expression écrite & orale	1,5		12	CC	1H	OUI	NON	NON
		b) Techniques d’interprétation	1,5		12	CC	NON	OUI	NON	NON
1	UEC 5	LVE	2		24	CC	OUI	OUI	NON	NON
		OIM 5 (disciplinaire)	1		12	CC	OUI	NON	NON	NON
		ECL	2		24	CC	OUI	NON	NON	NON
SEMESTRE 6 : LS6										
3	UEO 11 Littérature et Civilisation	a) Traditions et actions culturelles	3	10	10	CC	2H	NON	2H	NON
		b) Esthétique et littérature dans la Caraïbe	3	10	10	CC	2H	NON	2H	NON
		c) Méthode de la dissertation littéraire créole	2	10	10	CC	2H	NON	2H	NON
3	UEO 12	a) Logique et langage	3	10	10	CC	2H	NON	2H	NON
		b) La tradition orale : de la collecte à la numérisation	3	10	10	CC	Dossier	OUI	1H30	NON
		c) Littérature comparée Caraïbe/Amérique	2	10	10	CC				
1,5	UEP 11 Professionnalisation transversale	a) Apprentissage des langues et créativité	3		24	CC	2H	NON	NON	NON
		b) Géopolitique de la francophonie	3		24	CC	2H	NON		
1,5	UEP 12 Professionnalisation transversale	c) Histoire de la langue française et de la francophonie	3		24	CC	2H	NON		
		d) Les particularités régionales des français dans le monde	3		24	CC	2H	NON		
1	UEP 13 Pratique de la langue	a) Expression écrite & orale	1		12	CC	1H	OUI	NON	NON
		b) Techniques d’interprétation	1		12	CC	NON	OUI	NON	NON

Descriptif des enseignements

Dékatiyaj a sé montraj-la

SEMESTRE 5

Sociétés et cultures créoles

L'objectif de ce cours est l'analyse des sociétés et cultures créoles de Martinique et de Guadeloupe, sous l'angle, principalement, de leurs origines, des apports humains qui les ont constituées, des religions qui s'y sont développées.

- caractéristiques culturelles de la société d'habitation à la Martinique et à la Guadeloupe
- héritage culturel congo, indien et chinois à la Martinique
- religions millénaristes en Martinique et en Guadeloupe
- hindouisme créole (Antilles et océan Indien)

1ère session : CC1 Ecrit 2H (question(s) de cours) + CC2 Ecrit 2H (question(s) de cours)

2ème session : ET Ecrit 2h

Méthode et pratique de la dissertation de civilisation créole

L'objectif de ce cours est l'apprentissage des techniques de la dissertation de civilisation, en contexte et en langue créoles. Une place importante de ce cours sera réservée aux exercices pratiques.

- technique générale de la dissertation de civilisation
- la dissertation de civilisation créole
- exercices pratiques

1ère session : CC1 Ecrit 2H (dissertation) + CC2 Ecrit 2H (dissertation)

2ème session : ET Ecrit 2h

Littérature et univers magico-religieux

Ce cours traitera de la légende et des genres apparentés : le mythe, le conte, les superstitions, l'anecdote. On étudiera le merveilleux et le fantastique, les croyances païennes (lutins, sorcières), les croyances chrétiennes (diable, saints), et modernes. L'étudiant se familiarisera avec l'univers magico religieux français et créole.

1ère session : CC1 Ecrit 2H (question(s) de cours) + CC2 Ecrit 2H (question(s) de cours)

2ème session : ET Ecrit 2h

Lexicologie contrastive créole/français 2

Ce second volet de l'enseignement, dont l'objectif est dans la continuité du premier volet, consistera en une étude de la néologie sémantique (affectation du sens sans affectation de la forme), de la néologie morphologique (affectation de la forme sans affectation du sens), puis des phénomènes d'économie linguistique et d'emprunt.

1ère session : CC1 Ecrit 1H30 (question(s) de cours et/ou exercices) + CC2 Ecrit 1H30 (question(s) de cours et/ou exercices)

2ème session : ET Ecrit 1h30

Sémantique

Théories du signe, identification de la forme du contenu des langues, modèles de description de la signification et du sens. Les différents paradigmes de description du sens ; le paradigme différentiel, l'émergence d'un modèle structural de la sémantique ; études de sémantique lexicale ; la dynamique de la production du sens en contexte : sémantique interprétative.

1ère session : CC1 Ecrit (dossier)) + CC2 Oral

2ème session : ET Ecrit 2h

Linguistique informatique 1

Il s'agira de montrer aux étudiants les possibles applications informatiques pour le traitement de la langue. Après un bref historique, de la naissance du Traitement Automatique des Langues [TAL] avec les premiers travaux menés sur la traduction automatique et le basculement de l'informatique linguistique vers la linguistique informatique, seront présentés les différents types d'applications possibles dans plusieurs domaines (Traduction - Corrections orthographique et grammaticale - Résumé - Classification - Recherche d'informations - Fouille de textes - Génération automatique de textes - etc). Une attention particulière sera portée à la traduction et à la recherche d'informations. La dernière partie du cours sera consacrée à la modélisation des dictionnaires électroniques et sera un moyen de sensibiliser et d'impliquer les étudiants dans les activités de recherche.

1ère session : CC1 pratique 1H + CC2 Ecrit 1H

2ème session : ET Ecrit 1h

Expression écrite et orale

Cet enseignement a pour objet une pratique active de la langue créole, écrite et parlée, de la part des étudiants. Cela se réalisera à travers une approche de thèmes variés touchant à la réalité culturelle, politique et économique des aires créolophones, à partir de documents écrits, audio ou vidéo. Une progression didactique raisonnée, étalée sur l'ensemble des six semestres de la Licence, permettra aux participants d'être de véritables actants de leur apprentissage, par la mise en place de séances débouchant sur un transfert linguistique primordial, une appréhension de la langue parlée et écrite dans le cadre de propositions communicatives modélisables.

1ère session : CC1 Ecrit 1H (analyse d'un document en créole) + CC2 Oral (commentaire d'un document en créole)

Pas de 2ème session

Techniques d'interprétation

Ce cours pratique, complémentaire au cours de traduction (écrite) a pour objectif de former les étudiants à l'exercice de l'interprétation (ou traduction orale) et de les sensibiliser à la profession d'interprète.

Il allie l'apprentissage des modalités et techniques de l'interprétation consécutive et le développement des qualités spécifiques requises pour l'interprétation (vivacité d'esprit, capacité d'analyse et de synthèse, souplesse d'expression, maîtrise de soi).

1ère session : CC1 oral (interprétation français/créole et créole/français) + CC2 oral 10mn (interprétation français/créole et créole/français)

Pas de 2ème session

La correspondance en créole

Apprentissage et entraînement à la rédaction de lettres en créole, qu'il s'agisse de correspondance privée, commerciale ou administrative.

1ère session : CC1 Ecrit 1H (rédaction d'une correspondance privée guidée en créole) + CC2 Ecrit 1H (rédaction d'une correspondance administrative/commerciale guidée en créole)

Pas de 2ème session

OIM 5 (disciplinaire)

Perfectionnement à l'infographie par la découverte du logiciel QuaRk XPress 8.

Traitement et retouche d'images avec le logiciel Photoshop.

1ère session : Réalisation d'un document d'au moins quatre pages (fascicule, brochure, dépliant, mini livre...) en créole ou bilingue créole/français mettant en œuvre les connaissances et compétences acquises.

Pas de deuxième session

Langue vivante étrangère

Travail de synthèse et d'approfondissement : compréhension écrite et orale ; production écrite et orale

Compréhension écrite et orale

À partir d'un corpus de documents écrits de nature diverse, mais liée à une thématique transversale, l'étudiant devra répondre à des questions précises en argumentant son point de vue, puis procéder à une synthèse orale raisonnée de ces documents.

Production écrite et orale

A partir d'une situation concrète, par exemple liée à un problème de la vie courante ou à une question administrative/commerciale ou encore à une thématique socioculturelle, l'étudiant devra exposer et défendre un point de vue dans la perspective de persuader un interlocuteur dont la conviction est opposée. Il devra ensuite rédiger le compte-rendu de son argumentation.

1ère session : Contrôle Continu

Pas de deuxième session

Enseignement Libre

Voir possibilités de choix et descriptifs en document annexe

1ère session : Contrôle Continu

Pas de deuxième session

SEMESTRE 6

Traditions et actions culturelles

Cet enseignement se donne pour but de questionner les notions de patrimoine vivant et d'objets folkloriques dans la société contemporaine, animation culturelle, problèmes d'authenticité, d'esthétique et d'éthique. Analyse des manifestations culturelles de type traditionnel sous l'angle d'une réinsertion sociale.

1ère session : CC1 Ecrit 2H (question(s) de cours) + CC2 Ecrit 2H (question(s) de cours)

2ème session : ET Ecrit 2h

Esthétique et littérature dans la Caraïbe

Ce cours vise à introduire les étudiants aux théories esthétiques présentes, implicitement ou explicitement dans les œuvres de romanciers et de poètes tels que Saint-John Perse, A. Césaire, E. Glissant, V. S. Naipaul et D. Walcott. A travers l'interrogation des notions de mémoire (traces), d'histoires (fragments), et de monde construire une approche comparative pour mettre en évidence un réseau parent de questionnements sur l'émergence des structures perceptives (le rapport à l'environnement), linguistiques (le rapport à la langue) et énonciatives des sujets dans une région post-esclavagiste.

1ère session : CC1 Ecrit 2H (question(s) de cours) + CC2 Ecrit 2H (question(s) de cours)

2ème session : ET Ecrit 2h

Méthode et pratique de la dissertation littéraire créole

L'objectif de ce cours est de revoir les bases de la dissertation classique et de les mettre en pratique, mais aussi et surtout d'amener l'étudiant à comprendre qu'il est placé en position de constructeur de langage puisqu'il participe, à son niveau, à l'accession du créole à la scripturalité.

1ère session : CC1 Ecrit 2H (dissertation) + CC2 Ecrit 2H (dissertation)

2ème session : ET Ecrit 2h

Logique et langage

Introduction à la traduction formelle des langues et du discours. Mise en évidence de la pertinence et des limites (faits analytiques) des grands programmes logiques pour l'analyse logique des langues naturelles. Seront examinées dans leurs grandes lignes : la logique terministe et les notions d'enthymèmes et de sorites, le calcul des propositions, les logiques extensionnelles, et la sémantique intensionnelle.

1ère session : CC1 Ecrit 2H (question(s) de cours) + CC2 Ecrit 2H (question(s) de cours)

2ème session : ET Ecrit 2h

Linguistique informatique 2

Ce cours s'inscrit dans la continuité du premier volet (Linguistique Informatique I) et dans l'optique d'un renforcement disciplinaire. Il a pour objectif principal le développement d'applications informatiques pour le traitement de la langue.

Ainsi, dans une première partie, des notions d'algorithmie et de programmation seront données afin que les étudiants réalisent, en Travaux Pratiques [TP] et en salles informatiques, de petites applications leur permettant d'expérimenter les notions abordées en cours. Dans une deuxième partie, un projet de développement logiciel sera élaboré par petits groupes d'étudiants à partir d'un cahier des charges précis.

1ère session : CC1 pratique 1H + CC2 Ecrit 1H

2ème session : ET Ecrit 1h

Langue, identité et pouvoir

Objectifs : Éclairer les enjeux de la communication à partir des relations complexes de la langue, de l'identité et des pouvoirs. Montrer en quoi ces notions s'impliquent mutuellement et comment elles sont déterminées par des pratiques politiques. Introduire aux questions contemporaines des formes de la communication et de la démocratie avec une approche socio-historique qui mènera à l'exploration du concept de « guerre des langues ».

1ère session : CC1 Ecrit 2H (question(s) de cours) + CC2 Ecrit 2H (question(s) de cours)

2ème session : ET Ecrit 2h

Tourisme et patrimoine

Le tourisme est un vecteur important de développement et de rayonnement à l'échelle internationale. Une très grande majorité de sociétés se dotent de moyens d'attraction touristique et veulent se présenter comme une destination particulière. Ce cours pose la question de la place prépondérante du tourisme à l'échelle planétaire et de son insertion dans les processus locaux de revendication identitaire. Quel est l'impact du regard touristique sur les sociétés créoles ; Quelle interaction entre l'imaginaire touristique et l'imaginaire créole ? Les politiques de « touristification » et de « patrimonialisation » ; (...).

1ère session : CC1 Ecrit (réalisation d'un dossier) + CC2 Oral 20mn (examen oral portant sur le dossier et le cours)

2ème session : ET Ecrit 2h

La tradition orale : de la collecte à la numérisation

La tradition orale apparaît comme un héritage qui manifeste de nombreuses dimensions de l'homme, dont la raison, l'intelligence, la spiritualité et sa volonté de demeurer dans la durée. Pour assurer sa propre reproduction, la tradition orale est prise en charge par la société, grâce notamment à la structuration que celle-ci se donne, en particulier dans sa dimension politique. Des premières collectes à nos jours, de l'analogique au numérique, les tentatives de sauvegarde de la tradition orale se multiplient. Quels sont les enjeux pour la mémoire des sociétés créoles ?

1ère session : CC1 Oral + CC2 Ecrit 1H30 (question(s) de cours)

2ème session : ET Ecrit 1h30

Tourisme et sociétés créoles

Analyse des grandes tendances sociales et de la façon dont ces dernières influencent la gestion d'une organisation touristique. Le cours amène ainsi l'étudiant à interpréter les transformations culturelles et sociales. Ces changements sont analysés tant sur le plan de la gestion des organisations qu'au point de vue plus général des rapports entre les sociétés, les cultures et les individus.

1ère session : CC1 Ecrit (réalisation d'un dossier) - CC2 Oral 20mn (examen oral portant sur le dossier et le cours)

2ème session : ET Ecrit 2h

Littérature orale comparée Antilles/Guyane/Brésil

L'étudiant apprendra à analyser et à comparer différents genres de traditions orales, comme la Littérature de Cordel (Brésil), le conte (Antilles), les légendes (Guyane) ou encore la fable (France). On établira les fonctions sociales et pédagogiques des genres étudiés, l'étudiant consolidera ses connaissances en littérature comparée.

1ère session : CC1 Oral + CC2 Ecrit 1H30 (question(s) de cours)

2ème session : ET Ecrit 1h30

Littératures créoles de l'Océan Indien

Il s'agit de permettre une initiation aux créoles de l'Océan indien par le biais de l'étude de textes littéraires en prose. Il est, en effet, tout à fait possible développer une compréhension raisonnable entre créolophones américains et créolophones océanindiens au niveau de l'écrit, quand bien même celle-ci demeure aléatoire au niveau de l'oral. On insistera sur les convergences au niveau littéraire, notamment sur le fait que la fable en créole (qui est née à la

Réunion avec Louis Héry en 1826) a réussi, dans les deux zones, à constituer la seule véritable tradition d'écriture en créole. On s'intéressera aussi au développement de la nouvelle et du roman, notamment aux Seychelles où l'édition en créole bénéficie d'un fort appui institutionnel.

1ère session : CC1 Ecrit 2H (questions de cours) + CC2 Ecrit 2H (questions de cours)

2ème session : ET Ecrit 2h

Littérature comparée des Caraïbes et des Amériques

Cours mutualisé avec la mention Lettres Modernes. Voir le descriptif dans le dossier de cette mention.

Expression écrite et orale

Cet enseignement a pour objet une pratique active de la langue créole, écrite et parlée, de la part des étudiants. Cela se réalisera à travers une approche de thèmes variés touchant à la réalité culturelle, politique et économique des aires créolophones, à partir de documents écrits, audio ou vidéo. Une progression didactique raisonnée, étalée sur l'ensemble des six semestres de la Licence, permettra aux participants d'être de véritables actants de leur apprentissage, par la mise en place de séances débouchant sur un transfert linguistique primordial, une appréhension de la langue parlée et écrite dans le cadre de propositions communicatives modélisables.

1ère session : CC1 Ecrit 1H (analyse d'un document en créole) + CC2 Oral (commentaire d'un document en créole)

Pas de 2ème session

Techniques d'interprétation

Ce cours pratique, complémentaire au cours de traduction (écrite) a pour objectif de former les étudiants à l'exercice de l'interprétation (ou traduction orale) et de les sensibiliser à la profession d'interprète.

Il allie l'apprentissage des modalités et techniques de l'interprétation consécutive et le développement des qualités spécifiques requises pour l'interprétation (vivacité d'esprit, capacité d'analyse et de synthèse, souplesse d'expression, maîtrise de soi).

1ère session : CC1 oral (interprétation français/créole et créole/français) + CC2 oral 10mn (interprétation français/créole et créole/français)

Pas de 2ème session

La correspondance en créole

Apprentissage et entraînement à la rédaction de lettres en créole, qu'il s'agisse de correspondance privée, commerciale ou administrative.

1ère session : CC1 Ecrit 1H (rédaction d'une correspondance privée guidée en créole) + CC2 Ecrit 1H (rédaction d'une correspondance administrative/commerciale guidée en créole)

Pas de 2ème session

Rédaction scientifique

Apprentissage des normes de présentation d'un travail d'étude et de recherche et d'une bibliographie, qui donnera lieu à la rédaction d'un mini-mémoire.

1ère session : CC1 Ecrit (rédaction d'un mini-mémoire d'une vingtaine de pages sur un sujet au choix : projet tutoré) + CC2 Oral (présentation orale du mémoire en 20mn environ)

Pas de 2ème session

Créole et enseignement

Il s'agira tout d'abord d'introduire les notions générales de didactique et de pédagogie et de définir les finalités de l'enseignement du créole à différents niveaux. Dans un deuxième temps, la question de l'enseignement des langues en milieu créolophone sera abordée en privilégiant la question des interactions en classe et de la maîtrise des différentes langues. Ensuite, il sera proposé une initiation aux techniques de cours.

1ère session : CC1 Ecrit 2H (question(s) de cours) + CC2 Ecrit 2H (question(s) de cours)

Pas de 2ème session

DOCUMENTS ANNEXES

DOKIMAN AGOUBA

***Calendrier des stages**

Des stages seront proposés en S.4 et S.6. Les étudiants qui ont élaboré un projet professionnel personnel de qualité seront prioritaires.

Les stages se dérouleront dans la première quinzaine de janvier (sous réserve d'acceptation des établissements scolaires, des entreprises et des collectivités locales). Dans les établissements scolaires, il s'agira d'un stage d'observation sur une ou deux semaines.

-L.2-Semestre 4 : *Parcours Métiers de l'enseignement primaire et secondaire et de la Recherche*, UEP 5 : STAGE (au choix dans liste de professionnalisation transversale)

-L.2-Semestre 4 : *Parcours Métiers de l'entreprise*, UEP 5 : STAGE (au choix dans liste de professionnalisation)

-L.3-Semestre 6 : *Parcours Métiers de l'enseignement et de la Recherche*, UEP9 : STAGE (au choix dans liste de professionnalisation)

-L.3-Semestre 6 : *Parcours Médiation culturelle euro-caribéenne*, UEP 10 : STAGE (au choix dans liste de professionnalisation)

Les étudiants qui ont l'intention de choisir en L.3 le parcours Didactique des Langues/FLE sont prioritaires pour un stage en L.2 dans un établissement scolaire.

***Déroulement de l'EC-stage**

Les stages seront encadrés en amont par des préparations au stage. En aval, une aide sera fournie par un tuteur pour la constitution d'un dossier.

***Analyse de Pratiques de classe**

Un EC « Analyse des Pratiques de classe » est proposé en S.4 et en S.6 pour les étudiants qui souhaitent mieux comprendre le fonctionnement d'une classe.

***Métiers des Arts, des Langues, des Lettres et de la Culture**

L'UE « Métiers des Arts, des Langues, des Lettres et de la Culture » sera dispensée, en S.2, S.4 et S.6, sous forme de séminaires, de conférences et de rencontres diverses dans la première quinzaine du mois de janvier.

Calendrier de l'année universitaire

Almannak a lanné linivèsite la

Tableaux d'équivalence

Égal pat, égal mòdan

Équivalences qui peuvent être accordées aux étudiants ayant déjà validé partiellement la 1^{ère} année de Licence LCR avant 2010, au vu de la nouvelle maquette LLCER Créole prenant effet à compter du 01/09/2010.

LMD 2006-2010		LMD 2010-2013	
Crédits (30 ECTS) par semestre)	1 ^{er} semestre : S1	Crédits (30 ECTS) par semestre)	1 ^{er} semestre : S1
4	UEO 1.1a Archéologie et histoire des sociétés antillaise et guyanaise	4	UEO 1a Archéologie et histoire des sociétés antillaise et guyanaise 1
4	UEO 1.1b Initiation à l'oralité antillaise et guyanaise	4	UEO 1b Initiation à l'oralité antillaise et guyanaise 1
4	UEO 1.2a Initiation à la description des langues créoles	4	UEO 2b Introduction à la linguistique générale
4	UEO 1.2b Initiation à la langue des signes	4	UEO 2 a Grammaire créole 1
4	UEP au choix 24h	3 + 3	UEP 1 Transversale 2 X 24h
4	UEP1.1 Graphie et orthographe créoles	3	UEP 2 Pratique de la langue
1,5	UEC OIM Outils informatiques et multimédia	1	UEC OIM Outils informatiques et multimédia
1,5	UEC LVE Langue vivante étrangère au choix : a) Anglais Ou b) Espagnol	2	UEC LVE Langue vivante étrangère au choix : a) Anglais Ou b) Espagnol
3	UEC MET Méthodologies : a. Méthodologie générale b. Méthodologie documentaire	2	UEC MET Méthodologies : a. Méthodologie générale (1ects) : expression écrite et orale b. Méthodologie documentaire (1ects)
30		30	

LMD 2006-2010		LMD 2010-2013	
Crédits (30 ECTS) par semestre)	2 ^{ème} semestre : S2	Crédits (30 ECTS) par semestre)	2 ^{ème} semestre : S2
4	UEO 2.1a Phonologie et syntaxe	4	UEO 4b Phonétique et phonologie
4	UEO 2.1b Lexicologie et sémantique	4	UEO 4a Grammaire créole 2
4 + 4	UEO au choix 2 X 24h	4 + 4	UEO 3 Littérature et Civilisation
4	UEP au choix	3 + 3	UEP 3 Transversale 2 X 24h
4	UEP GEO 2.1 Introduction à la géographie des migrations	3	UEP 4 Pratique de la langue
1,5	UEC OIM Outils informatiques et multimédia	1	UEC OIM Outils informatiques et multimédia
1,5	UEC LVE Langue vivante étrangère au choix : a) Anglais Ou b) Espagnol	2	UEC LVE Langue vivante étrangère au choix : a) Anglais Ou b) Espagnol
3	EC Libre	2	UEC Méthodologie
30		30	

Equivalences pouvant être accordées aux étudiants ayant déjà validé partiellement la 2ème année de Licence LCR avant 2010, au vu de la nouvelle maquette LLCER Créole prenant effet à compter du 01/09/2010.

LMD 2006-2010		LMD 2010-2013	
Crédits (30 ECTS) par semestre)	3 ^{ème} semestre : S3	Crédits (30 ECTS) par semestre)	3 ^{ème} semestre : S3
4	UEO 3.1a Genèse et transformation des langues créoles	4	UEO 6b Grammaire textuelle
4	UEO 3.1b Géohistoire des langues	4	UEO 6a Géohistoire des langues créoles
4	UEO 3.2a Fait social	3	UEP 6 Pratique de la langue
4	UEO 3.2b Théorie de la culture	4	UEO 7a Théorie de la culture
4	UEP au choix 24h	6	UEP 5 Transversale
4	UEP 3.2 Sociétés d'habitation	4	UEO 5a Sociétés d'habitation
1,5	UEC OIM Outils informatiques et multimédia	1	UEC OIM Outils informatiques et multimédia
1,5	UEC LVE Langue vivante étrangère au choix : a) Anglais Ou b) Espagnol	2	UEC LVE Langue vivante étrangère au choix : a) Anglais Ou b) Espagnol
3	UEC MET Méthodologies : a. Méthodologie disciplinaire b. Méthodologie documentaire	2	UEC MET Méthodologie
30		30	

LMD 2006-2010		LMD 2010-2013	
Crédits (30 ECTS) par semestre)	4 ^{ème} semestre : S4	Crédits (30 ECTS) par semestre)	4 ^{ème} semestre : S4
4	UEO LM8.a Littérature générale et comparée	4	UEO 8a Lexicologie contrastive créole/français 1
4	UEO LM8.b Littératures francophones (Europe, Afrique et Québec...)	4	UEO 5b Littératures créoles des Amériques 1
4	UEO LCR 4.2a Initiation aux littératures créoles des Antilles et de la Guyane	4	UEO 7b Littératures créoles des Amériques 2
4	UEO LCR 4.2b Anthropologie des relations interethniques	4	UEO 8b Sociolinguistique
4	UEP au choix 24h	6	UEP 7 Transversale
4	UEP LM 4.1 Littératures caribéennes francophones	3	UEP 8 Pratique de la langue
1,5	UEC OIM Outils informatiques et multimédia	1	UEC OIM Outils informatiques et multimédia
1,5	UEC LVE Langue vivante étrangère au choix : a) Anglais Ou b) Espagnol	2	UEC LVE Langue vivante étrangère au choix : a) Anglais Ou b) Espagnol
3	EC Libre	2	EC Libre
30		30	

Equivalences qui peuvent être accordées aux étudiants ayant déjà validé partiellement la 3^{ème} année de Licence LCR avant 2010, au vu de la nouvelle maquette LLCER Créole prenant effet à compter du 01/09/2010.

LMD 2006-2010		LMD 2010-2013	
Crédits (30 ECTS) par semestre)	5 ^{ème} semestre : S5	Crédits (30 ECTS) par semestre)	5 ^{ème} semestre : S5
4	UEO LCR 5.1a Sociétés et cultures créoles	3 + 2	UEO 9a Sociétés et cultures créoles + UEO 9c Littérature et univers magico-religieux
4	UEO LCR 5.1b Méthode et pratique de la dissertation de civilisation créole	3	UEO 9b Méthode et pratique de la dissertation de civilisation créole
4	UEO LCR 5.2a Sociolinguistique	3 + 2	UEO 10b Sémantique + UEO 10c Linguistique informatique
4	UEO LCR 5.2b Lexicologie contrastive créole/français	3	UEO 10 a Lexicologie contractive créole/français 2
4	UEP LCR 5.2 Théories et auteurs fondamentaux	6	UEP 9 Transversale
4	UEP LCR 5.1 Histoire des sciences sociales	3	UEP 10 Pratique de la langue
1,5	UEC OIM Outils informatiques et multimédia	1	UEC OIM Outils informatiques et multimédia
1,5	UEC LVE Langue vivante étrangère au choix : a) Anglais Ou b) Espagnol	2	UEC LVE Langue vivante étrangère au choix : a) Anglais Ou b) Espagnol
3	UEC MET Méthodologies : a. Méthodologie disciplinaire b. Méthodologie documentaire	2	EC Libre
30		30	

LMD 2006-2010		LMD 2010-2013	
Crédits (30 ECTS) par semestre)	6 ^{ème} semestre : S6	Crédits (30 ECTS) par semestre)	6 ^{ème} semestre : S6
4	UEO LCR 6.1a Structures syntaxiques de l'énoncé créole	3	UEO 12a (au choix)
4	UEO LCR 6.1b Etude spécifique des structures syntaxiques des créoles des Amériques	3 + 2	UEO 12b (au choix) + UEO 12c (au choix)
4	UEO LCR 6.2a Introduction à la littérature créole	3	UEO 11a Traditions et actions culturelles
4	UEO LCR 6.2b Méthode et pratique de la dissertation littéraire créole	3 + 2	UEO 11b Esthétique et littérature dans la Caraïbe + UEO 11c Méthode de la dissertation littéraire créole
5	UEP LCR 6.1 Didactique : enseignement du créole et du français en milieu créolophone	6	UEP 11 Transversale
5	UEP LCR 6.2 Traduction français-créole / créole-français	6	UEP 11 Transversale
4	UEP LCR 6.3 Atelier d'écriture en langue créole	2	UEP 12 Pratique de la langue
30		30	

Principaux services de la Faculté

Fonksyon prensipal a Fakilté-la

***Accueil :**

Un « cahier de liaison » (Etudiants/Administration) est à votre disposition. Vous pouvez y inscrire vos demandes, signaler les problèmes, demander des rendez-vous, etc. Pour tout renseignement : N'hésitez pas à consulter le site de l'UAG : www.uag.fr

***Secrétariat de département : Mme Régine Rouvel :**

Tel : 0596 72 74 95; du Lundi au Vendredi : de 8h à 12h30 et de 14h à 15h30.

- Vous informe de façon précise sur votre inscription (administrative ET pédagogique)
- Vous aide à régulariser votre situation administrative et pédagogique
- Vous accompagne tout au long de l'année universitaire
- Vous reçoit pour tout dépôt de documents (demande de consultation de copie, réclamation, etc.)...

***Service Aide à la réussite**

- Vous encadre en cas de difficulté et vous conseille pour le choix des actions proposées dans le cadre du Plan Réussite Licence
- Vous oriente vers les services universitaires adaptés à vos besoins (assistance sociale, médecine universitaire, SCUIO-IP, CROUS, etc.)
- Vous accompagne dans votre projet professionnel
- Vous propose une animation culturelle et pédagogique
- Vous indique les modalités de réorientation

***Service Salariés**

- Vous aide à sortir de votre isolement en vous mettant en relation avec les enseignants de votre filière
- Vous propose des supports pédagogiques (polycopiés, cours en ligne, fichiers d'adresses d'autres étudiants...)
- Vous informe régulièrement par mail (convocations, informations diverses, etc.)

*Il est prévu la création d'un **Service de Gestion des salles** destiné à améliorer le suivi des emplois du temps.

La salle E.8 est à votre disposition (travail en groupes, préparation d'exposés, etc.)

Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a présenté son plan pluriannuel pour la réussite en licence. Ce plan est issu de la concertation engagée dans le cadre du chantier "réussir en licence et lutter contre l'échec à l'université" avec la communauté universitaire au moment de la discussion sur le projet de loi autonomie. Ce plan a pour ambition de diviser par deux le taux d'échec en première année, sachant qu'un étudiant sur deux échoue aujourd'hui en fin de première année.

Les actions retenues pour le Plan Réussite en Licence à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines sont les suivantes :

→ **Désignation d'enseignants-référents** : Pour faciliter votre intégration et maintenir votre motivation.

→ **Accompagnement et suivi** : (Dans le cadre de **l'orientation active**) Pour vous accompagner de la préinscription jusqu'à la fin de la première année et anticiper un éventuel changement d'orientation.

Les étudiants de première année sont accueillis dans la première semaine de septembre par l'équipe pédagogique, le Directeur de la Composante, le Responsable du Domaine, le Secrétariat Pédagogique, le Responsable du Tutorat et le Directeur d'Etudes.

A cet effet, un film d'une durée de 45 minutes présentant les différents espaces pédagogiques, administratifs et de convivialité, les personnels référents, les Associations d'étudiants (...) est projeté.

En première année, un dispositif multifonctionnel de Tutorat est mis en place : tutorat BU, tutorat OIM et tutorat d'accompagnement pédagogique, dont le rôle est de favoriser l'insertion des nouveaux arrivants et leur encadrement tout au long de l'année universitaire.

A ce dispositif s'ajoute la disponibilité du Directeur d'Etudes qui doit veiller à la bonne orientation des étudiants en vérifiant qu'ils ont accès à l'information et qu'ils sont en mesure de recourir aux diverses aides proposées, notamment par le tutorat.

En cas d'échec avéré ou de désir de réorientation, le Directeur d'Etudes, en concertation avec l'Equipe Pédagogique et l'Equipe de Formation, propose une réorientation par le biais des passerelles aménagées au sein du Domaine Arts, Lettres et Langues (ALL).

→ **Réorientation** : Retirer le dossier et sa notice explicative auprès de votre scolarité ou du SCUIO-IP. Ce dossier est aussi téléchargeable sur le site Internet de l'UAG <http://www.univ-ag.fr> , rubrique « Se réorienter ».

***Se réorienter vers une autre licence à l'UAG**

Les étudiants souhaitant se réorienter peuvent le faire à trois moments distincts au cours de l'année universitaire, toutefois **une seule réorientation est possible par année** :

Fiche d'inscription pédagogique

Fich pou enskri an kouw

Suite à l'inscription administrative, l'étudiant doit procéder à son inscription pédagogique en complétant la fiche prévue à cet effet et en la retournant aux services de la scolarité.

UFR DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES ! **LICENCE – 1^{ère} année**

Mention : Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales - **Spécialité :** Créole

INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE - ANNÉE UNIVERSITAIRE 2010-2011

Nom : Prénom : N° Etudiant :
Portable : Fixe :

Coeff	Code UE	Intitulé de l'UE	Eléments constitutifs (EC)	ECTS	Je m'inscris ici
SEMESTRE 1 : LS1					
2	UEO 1	Littérature et Civilisation	a) Archéologie & histoire des sociétés antillaise & guyanaise 1	4	
			b) Initiation à l'oralité antillaise & guyanaise 1	4	
2	UEO 2	Langue et Linguistique	a) Grammaire créole 1	4	
			b) Introduction à la linguistique générale	4	
2	UEP 1	UEP Transversale (choix sur liste jointe)	Précisez ci-dessous les intitulés des 2 EC choisis :	3	
			a)	3	
			b)		
1,5	UEP 2	Pratique de la langue	Écrire le créole	3	
1	UEC 1		LVE (précisez votre choix ici).....	2	
			OIM 1	1	
			Méthodologie documentaire	1	
			Expression écrite et orale	1	
SEMESTRE 2 : LS2					
2	UEO 3	Littérature et Civilisation	a) Archéologie & histoire des sociétés antillaise & guyanaise 2	4	
			b) Initiation à l'oralité antillaise & guyanaise 2	4	
2	UEO 4	Langue et Linguistique	a) Grammaire créole 2	4	
			b) Phonétique & phonologie	4	
2	UEP 3	UEP Professionnalisation transversale (choix sur liste jointe)	Précisez ci-dessous les intitulés des 2 EC choisis :	3	
			a)	3	
			b)		
1,5	UEP 4	Pratique de la langue	a) Expression écrite & orale	1,5	
			b) Traduction	1,5	
1	UEC 2		LVE (précisez votre choix ici).....	2	
			OIM 2	1	
			Méthodologie disciplinaire	2	

Lu et approuvé

Date et signature de l'étudiant

N.B : L'inscription pédagogique est obligatoire pour passer les examens. Complétez, signez et retournez cette fiche au secrétariat au plus tard dans la semaine de votre inscription administrative.

04+5(+/-/4+6%,&*&7%(.4!(%

! ! "#\$%	"#\$%&'&,\$!"	"'()*+,-\$!"	.\$#&+/\$!"	-(#&'*\$,\$!"	\$01"&,\$!"	2+,"#'"3\$!"	+)"#\$,\$!"	14*)(&"#!"	*\$1(-#+/(\$!))-\$-/(\$!"	*\$1(-#+/(\$!) 0#45"/(\$!"	*4(%'"+"\$!"	*46"(%\$7('+"!	0(\$3\$!"
%	'89 :;<!	(=>?<;@AB!	8C<! \$;D@9E@!	8C<!C@F>G@=<!	"C;<@@<!CE!@A<!								
&'()&*&+(% %	IJ!	(=>?<;@AB!C<!.8FKE9!	3!.8FKE9!J!	I L! ! !#D=NE<@!GK!H8H8N<@!	PPP!E<7E=>7:8FKE9!C<!!								
	IQ!	!(=>?<;@AB!C<!.;<9<=!	3!.;<9<=I J!	I R! !J!&B8N;DGK><!	PPP!E=>7:;<9<=!C<!!								
	IS!	!(=>?<;@AB!C<!2;<:E;N!	3!2;<:E;N I J!	I T! !S!->@A8>;<! I L! !J!#D=NE<@! I L! !Q!#>AAB;DAE;<IF89GD;B<! J S! !J!>8H8N<@!	! PPP!E=>7!;<:E;N!C<V!!								
	IW!	1XCDN8N>@FK!-8FK@FKEH<! YD;H@EK<!	3!YD;H@E I Q!	I R! !J!&B8N;DGK><! I T! !S!->@A8>;<! I L! !J!2#\$!	! PPP!E=>7ZD;H@EK<!C<V(=>V!!								
	I[!	%E=@A<;!	3!%E=@A<; I J!	J I! !Q!3;8>A!+=A<;=DA>8=DH!	PPP!E=>79E<=@A<;!C<!!								
	I\!	0<N<=! !	3!0<N<=I J! !	I T! !S!->@A8>;<! I L! !J!#D=NE<@! J W! !S!\$F8=89><!	! PPP!DDD!E=>7@>N<=!C<!!								
	IR! ! !	4A>872;>C;>FK7(=>?<;@AXA! .D9:<;N!	3!.D9:<;N I J!	I T! !I!-E9D=>AB! I T! !S!K>@A8>;<! I L! !I!#D=NDN<!	! PPP!E=>7:D9:<;N!C<!! !								
&,-./01(%	IT!	#>=]!	"!#>=]! I J!	J W! !I!OF<=F<@!@8F>DH<@!	PPP!ZE!DA!!								
	IL!	(=<;@AXA!U_!>!.8C<=ZEHA E;! `><=!a.4Y(b! !	"!`><=I S!	I R! !Q!\$F8H8N><Q!<=?;8==<9<=A!	PPP!>8ZE!DF!DA!! !								
	J I!	(=>?<;@AXA!)<FK=>ZE9!`><=!	"!`>+\$"! I Q! !	I \! !I!28;9D>A8=!C@>NB=>E;!	PPP!A<FK=>ZE97P>=<=!!								
2('*/3,(%	JJ!	\$-0"*#7\$E;8G<@<! -8N<@FK88H!>;E@<@<H!	!.!>;E@<@<H I!	I [! !J!\$CEFDA8=&0!<=@<N=<9<=A!	PPP!<K@D!>:<!								
	JQ!	(=>?<;@AB!FDAK8H>dE<!C<! #8E?D>=!	!.!#8E?D>=I J!	I T! !S!->@A8>;<!	PPP!EFH8E?FD>=!!<V!!								
2,'*&.-/(%	JS!	(=>?<;@AB!C<!1H8?C?<! e!D>@&f!->H<=CD;@&g!	.&!1H8?C?<! I W!	I T! !S!->@A8>;<! J W! !S!\$F8=89><! J W! !\!\$AEC<@!\$E;8GB<==<@!	! PPP!E=>7GH8?C?<N! !								

50*7&*,/0*!2(!8!&210"&!

! ! "#\$%!	!""#\$!%&#' !""#\$!%&#'	!()*,+,-#' !()*,+,-#'	."%#/(#' ."%#/(#'	."%!*#' ."%!*#'	#01!%&#' #01!%&#'	2:&"!&3#' 2:&"!&3#'	+)"!+#' +)"!+#'	14*)(%!"' 14*)(%!"'	*#1(-"+/(#')-#/(#')-#/(#'	*#1(-"+/(#' 0"45!/(#' 0"45!/(#'	*4(\$!&+#' *4(\$!&+#'	*46!(\$#7(&+ *46!(\$#7(&+	0(#3#" 0(#3#"
!	&89:;<'	(=>?<;@AB'	-8C<' #;D@9E@'	-8C<'C@F@G@=<'	!C;<@@<'CE'@A<''								
&""()*&!	IJ'	(=>?<;@AB'C<'!HFDHD'C<'<=>D;=<@'	#7!"',!"'7-KI'	KLIN'→@A8>;<'' KOIK'''D=PE<@'GQ'H8H8P;<@' KOI'''D=PE<@'	RRRIEDQI<@''								
	IS'	(=>?<;@AB'C<'HD'''DPE=D'	#7)#&#*2KI'	IJIN'#F8=89<''	RRRIEHI<@'''								
	IU'	(=>?<;@AB'HD@'1DH9D@C<'%;D=' ,D=D;D'	!"!01!"KI'	KV!!'PB8P;DGQ><'	RRRIEHGPF!<@'''								
	IV''	(=>?<;@AB'C<'H<CD'	#'''#3!KI'	KLIN'→@A8>;<'	RRRIECI<@'''								
+,*-(*-&!	IL' ,	)E;WE'@FQ88H'8X'<F8=89>F@D=C' :E@=<@@DC9>=>@A;D@8='	02')(*Y(KN'	KJ''\$D=DP<9<=>A''	RRRIAEWWWI@''								
,'-(*-&!	IO'	(=>?<;@AB'C<'Z'F<HD=C'["	+0'*#6Y\!5KI'	KLIK'-E9D=>AB' KO'''D=PDP<'	QAAGITRRRIQ@@@'''								
./(,&!	IO'	(=>?<;@AB'3<P@'OAEQ'C'>;<@F>D'	+'*#0+!KI'	IJIN'#F8=89<''	RRRID99I@=>@M@A''								
	AK'	(=>?<;@AB'3<P@'OAEQ'C'>%<=>8?D'	+'%#&45!KI'	KJ'\$D=DP<9<=>A''	RRRIE=>P<@AT''								
	AI'	(=>?<;@AB'3<P@'OAEQ'C')8>;>8'	+'4*+&4KI'	KVIN'%B8H8P<'	RRRIE=@8M@A''								
"01/2)(-!	AA'	(=>?<;@AB'C<',89:;>D'	1',4\$.*1KI'	KLIN'→@A8>;<'	RRRIEFIGA''								
1&"23-,42&!/56&42&!	AN'	OH<_@WD'(<=>?<;>AD'	,`'41!5!KI'	KJIK'\$D=DP<9<=>A'	RRRI@HEIF''								
1&"23-,42&!-07(42&!	AJ'	,89<=>E@'(<=>?<;@Aa'>='.;D@HHD?D'	0Y'.*!):0''KA'	KSII'"#CEFDA@8=^<=>@P=<9<=>A' OI'''D=PE<@'	RRRIE=>;D@W''								

2'+3-+4,'+0!(*5!6!-(&'"-!

!-! "#\$%&!	i!""#\$!%&#'	i()*,,-#'	-.#"%+/(#'	-(!'"%i*+#!'	#0!i%&#'	2:&"!&3#'	+!)!"+#'	14*)(%!"'	*#1(-"+/(#')-#/(#'	*#1(-"+/(#')0'45!/(#'	*4(\$!&+#'	*46i(\$#7(&+'	0(#3#"
&*O*+,-!	89'	(:;<=>?;@A'B'3C:D>=D'E='FG?H''3;:~'%DID>,'	*4'%!"'!)"'JK'	JLlIN'-;~@G>='KOllN'#PG:GQ;='KOllR'#@CE=?'#C>GSA=:::=?''	TTTTIC::<?CUDIM>G'								
&'-.*O-/(+;!'	8R'	(:;<=>?;@A'VDI=?'.D:UG>'	(W'-.!&%4*JK'	XlIJ""D:UC=?'	TTTTIYD:UG>llDPllCZ''								
	8['	(:;<=>?;@A'E='>~@GI'	(W'-.*+0)4''JK'	JXllK""D:UC=?'	TTTTlY>~@GMDPlCZ''								
	8L'	(:;<=>?;@A'E='0C?=?=\'	(W'-.*+%-)JK'	JXllK""D:UC=?'	TTTTll?C?=?=llW=Pl =Z''								
	8X''	(:;<=>?;@A'E='V=~@Q;:~@=>'	(W'''4&34&JR8'	XlIJ""D:UC=?'	TTTTlTQ;:~llDPllCZ''								
	NJ'	W;:U]?',Gll=U=""G:EG:'	JK[''4&34&JK['	JXllK""D:UC=?'	TTTTlZPMDPlCZ''								
	NK'	(:;<=>?;@A'E='VD>T:PZ'	(W,4&5#&)*JK'	JXlIJ""D:UC='=@'S^;lGIGU;='	TTTTlD>T:PZllDPllCZ''								
0(-1-! !	N8'	0_E=>@_>:?'-_U?ZGID'	0'-(33&%JK'	J0lIJ'\$D:DU=Q=:@'	TTTTll?^ll?=""								

190:(03*90)%-/,!M!/7('6-())%;%/5'6-(%,%/)*(!

!'"#\$%	!..#\$%!	()*+,+!	\$-+-%.),&%!	/+,+O+!	+1#(2)\$!	+%,!\$!	3\$4(2)\$!	5\$#6)!!
%	,789:;!!	)<=>;:?:@A!		/7B;!!	/7B;!B:?:E=F<:;!!		+B:;??;!BD!?:@;!!	
&'()*+%	HH!	)<>;:?:@A!BD!5C:!!		!	-7D@;?IJ7:8C@-7<?!		K@@FLMNNNNIDJFCO9:!	
	HP!	)<>;:?:@A!B;!#:#7!B;!QC<;=7!		!	-7D@;?IJ7:8C@-7<?!!		K@@FLMNNNNIDJ:809:!	
	HS!	)<>;:?:@A!1;=:C!B;!%C@<C<C!		!	-7D@;?IJ7:8C@-7<?!		K@@FLMNNNNIDJ:809:!	
	HT!	)<>;:?:@A!B;!":C?<C!		!	-7D@;?IJ7:8C@-7<?!		K@@FLMNNNNID<909:!	
,-./0/%	HU!	)<>;:?:@A!B;! (DVC<C!		!	-7D@;?IJ7:8C@-7<?!		K@@FLMNNNNID7W0;BD!WV!	
1/0/2/%	HX!	5:7W:C88;!/#\$5)2!		!	-7D@;?IJ7:8C@-7<?!		K@@FLMNNNNIDKC<W;?:DB<C<@QE:;FDYOYE!EC!	
	HZ!	)2+3!		!	-7D@;?IJ7:8C@-7<?!		K@@FLMNNNNIDYC8!EC!	
	P[!	)<>;:?:@A!B;!":C>CG!		!	-7D@;?IJ7:8C@-7<?!		K@@FLMNNNNIDGC>C@!EC!	
	P\!	)<>;:?:@A!B;!":%]65^%!		!	-7D@;?IJ7:8C@-7<?!		K@@FLMNNNNID9=?K7F?OE!	
	P_!	)<>;:?:@A!B;!/K:E7D@<="2DA9;Ea!		!	-7D@;?IJ7:8C@-7<?!		K@@FLMNNNNIDYCE!EC!	
	PH!	)<>;:?:@A!B;!-7:7<@7!		!	-7D@;?IJ7:8C@-7<?!		K@@FLMNNNNID@7:7<@7!EC!	
	PP!	)<>;:?:@A!B;!/C:G:7<!"6@@CNCa!		!	1:C<bC=?!		K@@FLMNNNNIDEC:G:7<@!EC!	
	PS!	)<>;:?:@A!B;!":7Ec!		!	+<WGC-@!1*\$!		K@@FLMNNNNID9:7EcD!EC!	
(3/3)4-0*)%	PT!	5:7W:C88;!!%\$5!		!	-7D@;?IJ7:8C@-7<?!		K@@FLMNNNNID?:FM7:W!	
	PU!	QC8;?13CB:??<!)<>;:?:@V!		!	":@@:;?!"<WD;?!		K@@FLMNNNNID8D0;BD!	
	PX!	\$C:GKC8!7GG;W;!		!	":@@:;?!"IGC<WD;?!		K@@FLMNNNNID:C:GKC8!BD!	
	PZ!	)<>;:?:@A!B;!O:GCNC:;!!		!	":@@:;?!"IGC<WD;?!		K@@FLMNNNNIDB:0;BD!	
/5'6-(%	S[!	)<>;:?:@A!B;!6DCWC87DW7D!		!	-7D@;?IJ7:8C@-7<?!		K@@FLMNNNNID<>;7DCWC09J!	
/)*%	S\!	)<>;:?:@A!B;!%KC<WCa!		!	%E:;<E;?!"@!@;EK<7G7W;?!		K@@FLMNNNNID@8D0;BD!E<M!	
7(8*6-(%	S_!	)<>;:?:@A!B;!12D=<@C<C!#77!		!	-7D@;?IJ7:8C@-7<?!		K@@FLMNNNNIDY:7708f!!	
!(^9-%	SH!	)<>;:?:@A!#ECB7!5CG8C!		!	-7D@;?IJ7:8C@-7<?!		K@@FLMNNNNIDFO:BD!F;!	

Cours de LLCER spécialité Créole accessibles aux étudiants étrangers

Semestre 1

- Archéologie et histoire des sociétés antillaise et guyanaise 1 (27h - 4 ECTS)
- Initiation à la littérature orale antillaise et guyanaise 1 (27h - 4 ECTS)
- Grammaire 1 (27h - 4 ECTS)
- Ecrire le créole (24h - 3 ECTS)

Semestre 2

- Archéologie et histoire des sociétés antillaise et guyanaise 2 (27h - 4 ECTS)
- Initiation à la littérature orale antillaise et guyanaise 2 (27h - 4 ECTS)
- Grammaire 2 (27h - 4 ECTS)
- Phonétique et phonologie (27h - 4 ECTS)
- Introduction aux langues régionales des Antilles et de la Guyane (24h - 3 ECTS)

Semestre 3

- Sociétés d'habitation (27h - 4 ECTS)
- Littératures créoles des Amériques 1 (27h - 4 ECTS)
- Géohistoire des langues créoles (27h - 4 ECTS)

Semestre 4

- Théorie de la culture (27h - 4 ECTS)
- Littératures créoles des Amériques 2 (27h - 4 ECTS)
- Lexicologie contrastive créole/français 1 (27h - 4 ECTS)
- Sociolinguistique (27h - 4 ECTS)
- Traditions orales et nouvelles formes d'oralité (24h - 3 ECTS)
- Introduction aux systèmes d'écriture (24h - 2 ECTS)

Semestre 5

- Sociétés et cultures créoles (18h - 3 ECTS)
- Littérature et univers magico-religieux (18h - 2 ECTS)
- Lexicologie contrastive créole/français 2 (18h - 3 ECTS)

Semestre 6

- Esthétique et littérature dans la Caraïbe (20h - 3 ECTS)
- Traditions et actions culturelles (20h - 3 ECTS)
- Littérature orale comparée Antilles, Guyane, Brésil (20h - 3 ECTS)
- Littératures créoles de l'Océan Indien (20h - 3 ECTS)
- Littérature de jeunesse en créole (24h - 2 ECTS)

Quelques sites-web d'intérêt...

Dé-twa nich-twèl entérésan...

- Education, formation, recherche

<http://www.univ-ag.fr>
<http://www.guyane.iufm.fr/>
<http://www.iufm-martinique.fr/>
<http://www.iufm.univ-ag.fr/guadeloupe/>
<http://www.ac-guyane.fr/>
<http://www.ac-guadeloupe.fr/>
<http://www.ac-martinique.fr/>
<http://linguistics.osu.edu/research/publications/jpcl/>
<http://www.mona.uwi.edu/dllp/spcl/home.html>
<http://www.scl-online.net/pages/sclhome.html>
<http://creoles.free.fr/>
<http://www.stluciafolk.org/>
<http://www.eva.mpg.de/lingua/research/apics.php>
<http://www.latribunedesantilles.net/>
<http://www.montraykreyol.org/>

- Art et culture

<http://www.lesilesdeguadeloupe.com>
<http://www.martiniquetourisme.com>
<http://www.tourisme-guyane.com>
<http://www.gensdelacaraibe.org>
<http://www.iocp.info>
<http://www.bannzilkreol.sc>
<http://www.bondamanjak.com>
<http://www.cbk972.com>
<http://www.potomitan.info/>
<http://www.lamaisondubele.com>
<http://www.gwoka.org>
<http://maguyane.org/forum/index.php?page=46>
<http://www.fondation-clement.org>
<http://www.ttcontemporain.com>
<http://www.battlebridge.com>
<http://www.ibisrouge.fr>
<http://www.editions-lafontaine.com>
<http://www.keditions.com>
<http://caraibeditions.fr>
<http://www.librairieantillaise.com>
<http://www.krakemanto.gf/>

Adresses utiles... Adrès ki pé sèvi...

IUFM de Martinique

Route du Phare - BP678. 97262 Fort de France Cedex
Téléphone 05 96 61 42 42 - Télécopie 05 96 61 73 81
<http://www.iufm-martinique.fr>

Rectorat de l'Académie de Martinique

Les hauts de Terreville. 97279 Schoelcher Cedex
Téléphone 05 96 52 25 00 - Télécopie 05 96 52 25 09
<http://www.ac-martinique.fr>

Université des Antilles et de la Guyane (campus de Schoelcher) :

BP 7209. 97275 Schoelcher Cedex.
Standard 05 96 72 73 00
SCUIO 05 96 72 73 18 -
CROUS 05 96 61 36 73
BU 05 96 72 75 30
Site <http://www.martinique.univ-ag.fr>

Agence Nationale pour l'insertion des travailleurs Outre-Mer (ANT Martinique) :

31 – 33 rue Garnier Pagès. 97200 Fort de France.
Téléphone et Télécopie : 05 96 71 67 83

Centre de documentation pédagogique (CRDP Martinique) :

Bd de la pointe des Nègres. BP 529. 97206 Fort de France Cedex
Téléphone 05 96 61 45 79 - Télécopie 05 96 61 51 43
Site <http://www.crdp.ac-martinique.fr>

Direction Régionale des affaires culturelles (DRAC Martinique) :

54 rue du professeur Raymond Garcin. 97200 Fort de France
Téléphone : 05 96 60 05 36 – Télécopie : 0596 64 27 84.
Site <http://www.culture.gouv.fr>

Centre Régional d'information jeunesse (CRIJ Martinique) :

14 rue André Alier. 97200 FORT DE FRANCE
Téléphone 05 96 63 50 57 - Télécopie 05 96 60 34 05

Comité Local pour Le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) :

55 rue Gabriel Péri. 97200 FORT DE FRANCE
Téléphone 05 96 71 28 35 - Télécopie 05 96 70 42 15
Email : cllajmartinique@wanadoo.fr

Centre National d'Etudes à Distance (CNED Martinique) :

Morne Tartenson. BP 638. 97262 Fort de France
Téléphone : 05 96 60 86 76 – Télécopie : 71 76 69
Site <http://www.cned.fr>

NOTES

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Toutes remarques et suggestions concernant cette édition sont à adresser à :

Gerry L'ETANG

Université des Antilles et de la Guyane

Bureau 10

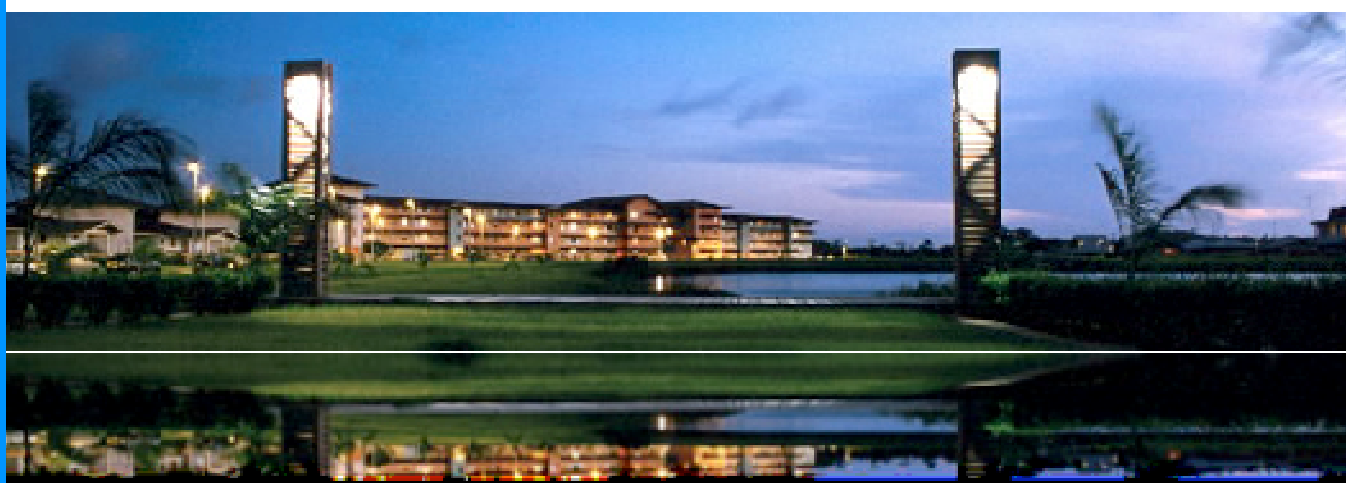
Faculté des Lettres et Sciences Humaines

97233 Schoëlcher

Tél : 0596 72 75 00

Email : gerry.l'etang@martinique.univ-ag.fr

Bâtisseur d'avenirs



U A G

Campus de Schoelcher - B.P. 7207

97275 Schoelcher

Tél : 05 96 727 450

<http://sites.google.com/site/licencellcercreole/>

<http://www.univ-ag.fr>